71. La répétition exprime un instinct de mort

Nous avons remarqué que les événements oubliés et refoulés de la première enfance se reproduisaient au cours du travail analytique sous forme de rêves et de réactions, surtout quand ces rêves et ces réactions concernaient le transfert ; et cependant, la réapparition de ces événements passés semble aller à l'encontre du principe du plaisir : c'est qu'alors, l'automatisme de répétition est plus fort que le principe de plaisir lui-même. On peut d'ailleurs observer des faits analogues en dehors de l'analyse. Certains individus répètent invariablement au cours de leur existence les mêmes nuisibles réactions, ou bien ils semblent poursuivis par un destin implacable ; une observation plus minutieuse montre qu'ils sont les propres auteurs inconscients de leur malheur.

[...] Nous avons appris que les instincts sont conservateurs. [...] A quel état de choses ancien l'instinct conservateur voudrait-il revenir ? [...] S'il est vrai qu'un jour, en un temps immémorial, la vie surgit d'une façon inimaginable de la matière inanimée, il y eut aussi, suivant notre hypothèse, création d'un instinct tendant à supprimer la vie et à rétablir l'état inorganique. En reconnaissant dans cet instinct l'auto-destruction dont parle notre théorie, nous devons le considérer comme l'expression d'un *instinct de mort* qui se manifeste, sans exception, dans tous les processus de la vie. Nous pouvons ainsi diviser les instincts [...] en ces deux groupes : les pulsions érotiques, qui tendent à agglomérer toujours plus de substance vivante afin d'en faire de plus grandes unités, et les pulsions de mort, qui s'opposent à cette tendance et ramènent la matière vivante à l'état inorganique. C'est de leur concours et de leur opposition que découlent les phénomènes de la vie auxquels la mort met fin. (*Nouv. conf.*, p. 146.)

TROISIÈME PARTIE

DOMAINES D'APPLICATION

I. — L'INDIVIDU NORMAL ET LA VIE QUOTIDIENNE

A) *LES ACTES MANQUÉS*

« Le sens d'un processus psychique n'est rien d'autre que l'intention à laquelle il sert. »

(*Introduction...*, p. 50.)

72. Justification de l'application de la psychanalyse aux « actes manqués »

Certaines insuffisances de notre fonctionnement psychique et certains actes en apparence non intentionnels se révèlent, lorsqu'on leur applique l'examen psychanalytique, comme parfaitement motivés et déterminés par des raisons qui échappent à la conscience.

Pour pouvoir être rangé dans la catégorie des phénomènes susceptibles d'une pareille explication, un acte manqué doit satisfaire aux conditions suivantes :

a) Il ne doit pas dépasser une certaine limite fixée par

notre jugement ; autrement dit, il ne doit pas dépasser ce que nous appelons « les limites de l'état normal ».

b) Il doit présenter le caractère d'un trouble momentané, provisoire. Nous devons avoir accompli précédemment le même acte d'une manière correcte ou être sûrs de pouvoir l'accomplir à tout instant d'une manière correcte. Lorsque quelqu'un nous reprend au moment où nous accomplissons un acte de ce genre, nous devons être à même de reconnaître aussitôt la justesse de l'observation et l'incorrection de notre processus psychique.

c) Alors même que nous nous rendons compte que nous accomplissons ou avons accompli un acte manqué, celui-ci ne sera bien caractérisé que si les motifs qui nous l'ont dicté nous échappent et si nous cherchons à l'expliquer par le « hasard » ou « l'inattention ». (*Vie quot.*, p. 277.)

73. Exemples d'actes manqués

Si, dès les premiers mots qu'il prononce, le président déclare qu'il clôt la séance, alors qu'il voulait la déclarer ouverte, nous sommes enclins, nous qui connaissons les circonstances dans lesquelles s'est produit ce lapsus, à trouver un sens à cet acte manqué : le président n'attend rien de bon de la séance, et ne serait pas fâché de pouvoir l'interrompre. Nous pouvons sans aucune difficulté découvrir le sens, comprendre la signification du lapsus en question. Lorsqu'une dame connue pour son énergie raconte : « Mon mari a consulté un médecin au sujet du régime qu'il devait suivre ; le médecin lui a dit qu'il n'avait pas besoin de régime, qu'il pouvait manger et boire *ce que je voulais* », il y a là un lapsus, certes, mais qui apparaît comme l'expression irrécusable d'un programme bien arrêté. (*Introduction...*, p. 45.)

74. Les actes manqués ont un sens

a) La déformation qui constitue un *lapsus* a un sens. Qu'entendons-nous par ces mots : *a un sens* ? Que l'effet du lapsus a peut-être le droit d'être considéré comme un acte psychique complet, ayant son but propre, comme une manifestation ayant son contenu et sa signification propres [...] Il semble que l'acte manqué puisse être parfois une action tout à fait correcte, qui ne fait que se substituer à l'action attendue ou voulue. (*Introduction...*, p. 45.)

b) Lorsque nous parlons du « sens » d'un processus psychique, ce « sens » n'est pour nous autre chose que l'intention qu'il sert et la place qu'il occupe dans la série psychique. Nous pourrions même, dans la plupart de nos recherches, remplacer le mot « sens » par les mots « intention » ou « tendance ». (*Ibid.*, p. 50.)

c) Les facteurs psycho-physiologiques tels que l'excitation, la distraction, les troubles de l'attention ne nous sont évidemment que de peu de secours pour l'explication des actes manqués. Ce sont des manières de parler, des paravents derrière lesquels nous ne pouvons nous empêcher de regarder. On peut se demander plutôt : quel est, dans tel cas particulier, la cause de l'excitation, de la dérivation particulière de l'attention ? D'autre part, les influences tonales, les ressemblances verbales, les associations habituelles que présentent les mots ont également, il faut le reconnaître, une certaine importance. Tous ces facteurs facilitent le lapsus en lui indiquant la voie qu'il peut suivre. Mais suffit-il que j'aie un chemin devant moi pour qu'il soit entendu que je le suivrai ? Il faut encore un mobile pour me décider, une force pour m'y pousser. Ces rapports tonaux et ces ressemblances verbales ne font donc, tout comme les dispositions corporelles, que faciliter le lapsus, sans l'expliquer à proprement parler. (*Ibid.*, p. 56.)

d) Les actes (manqués) sont des actes psychiques ayant un sens et marqués d'une intention ; [...] ils résultent de l'interférence de deux intentions différentes ; [...] une de ces intentions doit, avant le discours, avoir subi un certain refoulement pour pouvoir se manifester par la perturbation de l'autre. Elle doit être troublée elle-même avant de devenir perturbatrice. [...] Les actes manqués résultent d'un compromis ; ils signifient que le refoulement est à moitié manqué et à moitié réussi, que l'intention menacée, si elle n'est pas complètement supprimée, est suffisamment refoulée pour ne pas pouvoir se manifester, abstraction faite de certains cas isolés, telle quelle, sans modifications. (*Ibid.*, p. 78.)

75. Recensement des différentes sortes d'actes manqués

Les phénomènes que nous désignons par le nom générique d'actes manqués [...] se produisent lorsqu'une personne prononce ou écrit, en s'en apercevant ou non, un mot autre que celui qu'elle veut dire ou tracer *(lapsus)* ; lorsqu'on lit, dans un texte imprimé ou manuscrit, un mot autre que celui qui est réellement imprimé ou écrit *(fausse lecture)*, ou lorsqu'on entend autre chose que ce qu'on vous dit, sans que cette *fausse audition* tienne à un trouble organique de l'organe auditif. Une autre série de phénomènes du même genre a pour base l'*oubli*, étant entendu toutefois qu'il s'agit d'un oubli non durable, mais momentané, comme dans le cas, par exemple, où l'on ne peut pas retrouver un *nom* qu'on sait cependant et qu'on finit régulièrement par retrouver plus tard, ou dans le cas où l'on oublie de mettre à exécution un *projet* dont on se souvient cependant plus tard et qui, par conséquent, est oublié momentanément. Dans une troisième série, c'est la condition de momentanéité qui manque, comme, par exemple, lorsqu'on ne réussit pas à mettre la main sur un objet qu'on avait cependant rangé quelque part ; à la même catégorie se rattachent les cas de *perte* tout à fait analogues. Il s'agit là d'oublis qu'on traite différemment des autres, d'oublis dont on s'étonne et au sujet desquels on est contrarié, au lieu de les trouver compréhensibles. A ces cas se rattachent encore certaines *erreurs*, dans lesquelles le caractère momentané apparaît de nouveau, comme lorsqu'on croit pendant quelque temps à des choses dont on savait auparavant et dont on saura de nouveau plus tard qu'elles ne sont pas telles qu'on se les représente. A tous ces cas on pourrait encore ajouter une foule de phénomènes analogues, connus sous des noms divers. (*Introduction...*, pp. 35 et 36.)

76. Mécanisme de l'oubli en général : le temps ne joue aucun rôle dans l'oubli

En ce qui concerne le mécanisme de l'oubli proprement dit, je puis donner les indications suivantes : les matériaux de nos souvenirs sont sujets, de façon générale, à deux

influences : la condensation et la déformation. La déformation est l'œuvre des tendances qui règnent dans la vie psychique et elle frappe surtout les traces de souvenirs ayant conservé une force affective et qui, pour cette raison, résistent davantage à la condensation. Les traces devenues indifférentes succombent à la condensation, sans manifester aucune résistance ; mais dans certains cas, la déformation frappe également les matériaux indifférents qui n'ont pas reçu satisfaction au moment où ils se sont manifestés. Comme ces processus de condensation et de déformation s'étendent sur une longue durée, pendant laquelle tous les nouveaux événements contribuent à la transformation du contenu de la mémoire, nous croyons généralement que c'est le temps qui rend les souvenirs incertains et vagues. Il est plus que probable que le temps comme tel ne joue aucun rôle dans l'oubli. En analysant les traces de souvenirs refoulés, on peut constater que la durée ne leur imprime aucun changement. L'inconscient se trouve, d'une façon générale, en dehors du temps. Le caractère le plus important et le plus étrange de la fixation psychique consiste en ce que les impressions subsistent non seulement telles qu'elles ont été reçues, quant à leur nature, mais aussi en maintenant toutes les formes qu'elles ont revêtues au cours de leur développement ultérieur : particularité qui ne se laisse expliquer par aucune comparaison avec ce qui se passe dans les autres sphères de la vie. C'est ainsi que [...] tout état antérieur du contenu de la mémoire peut être évoqué en qualité de souvenir, alors même que tous les éléments qui conditionnaient les relations primitives ont été remplacés par des nouveaux. (*Vie quot.*, p. 315 note.)

77. Les faux-souvenirs et leurs conditions

a) Celui qui cherche à se rappeler un nom qui lui a échappé retrouve dans sa conscience d'autres noms, des *noms de substitution*, qu'il reconnaît aussitôt comme incorrects, mais qui n'en continuent pas moins à s'imposer à lui obstinément. On dirait que le processus qui devait aboutir à la reproduction du nom cherché a subi un *déplacement*, s'est engagé dans une fausse route au bout de laquelle il trouve le nom de substitution, le nom incorrect. Je prétends

que ce déplacement n'est pas le fait d'un arbitraire psychique, mais s'effectue selon des voies préétablies et possibles à prévoir. En d'autres termes, je prétends qu'il existe, entre le ou les noms de substitution et le nom cherché, un rapport possible à trouver. (*Vie quot.*, p. 2.)

b) Les noms de substitution [...] m'avertissent (à la suite d'une sorte de compromis) aussi bien de ce que j'ai oublié que de ce dont je voulais me souvenir, et ils me montrent que mon intention d'oublier quelque chose n'a ni totalement réussi, ni totalement échoué. (*Ibid.*, p. 5.)

c) Les conditions nécessaires pour que se produise l'oubli d'un nom avec fausse réminiscence sont les suivantes :

1° Une certaine tendance à oublier ce nom ;
2° Un processus de répression ayant eu lieu peu de temps auparavant ;
3° La possibilité d'établir une association *extérieure* entre le nom en question et l'élément qui vient d'être réprimé. (*Ibid.*, p. 6.)

78. Mécanisme de l'oubli passager de noms

Le mécanisme de l'oubli de noms (ou plus exactement, de l'oubli passager de noms) consiste dans l'obstacle qu'oppose à la reproduction voulue du nom un enchaînement d'idées étrangères à ce nom et inconscientes. Entre le nom troublé et le complexe perturbateur, il peut y avoir ou un rapport préexistant, ou un rapport qui s'établit, suivant des voies en apparence artificieuses, à la façon d'associations superficielles (extérieures).

Les plus efficaces, parmi les complexes perturbateurs, sont ceux qui impliquent des rapports personnels, familiaux, professionnels.

Un nom qui, grâce à ses sens multiples, appartient à plusieurs ensembles d'idées (complexes), ne peut souvent entrer que difficilement en rapport avec un ensemble d'idées donné, parce qu'il en est empêché par le fait qu'il fait partie d'un autre complexe, plus fort.

Parmi les causes de ces troubles, on note en premier lieu et avec le plus de netteté le désir d'éviter un sentiment désagréable ou pénible que tel souvenir donné est capable d'évoquer.

On peut, d'une façon générale, distinguer deux variétés principales d'oublis de noms : un nom est oublié ou parce qu'il rappelle lui-même une chose désagréable, ou parce qu'il se rattache à une autre susceptible de provoquer un sentiment désagréable. Donc, la reproduction de noms est troublée soit à cause d'eux-mêmes, soit à cause de leurs associations plus ou moins éloignées. (*Vie quot.*, p. 46.)

79. Les « souvenirs d'enfance » sont des « souvenirs de couverture »

Les souvenirs des adultes portent, on le sait, sur des matériaux psychiques divers. Les uns se souviennent d'images visuelles. [...] D'autres sont à peine capables de reproduire les contours les plus élémentaires de ce qu'ils ont vu. [...] On appelle ces sujets « auditifs » ou « moteurs » et on les oppose aux « visuels ». Dans les rêves, toutes ces différences disparaissent, car nous rêvons tous de préférence en images visuelles. Pour les souvenirs d'enfance on observe, pour ainsi dire, la même régression que pour les rêves : ces souvenirs prennent un caractère plastiquement visuel, même chez les personnes dont les souvenirs ultérieurs sont dépourvus de tout élément visuel. C'est ainsi que les souvenirs visuels se rapprochent du type des souvenirs infantiles. [...] Dans ces scènes, vraies ou fausses, datant de l'enfance, on voit régulièrement figurer sa propre personne, avec ses contours et dans ses habits. Cette circonstance est faite pour étonner, car les adultes du type visuel ne voient plus leur propre personne dans leurs souvenirs se rapportant à des événements ultérieurs de la vie. Il est également contraire à toutes nos expériences d'admettre que, dans les événements dont il est l'auteur ou le témoin, l'attention de l'enfant se porte sur lui-même, au lieu de se concentrer sur les impressions venues de l'extérieur. Tout cela nous oblige à admettre que ce qu'on trouve dans les prétendus souvenirs de la première enfance, ce n'est pas la trace véritable d'événements réels, mais une élaboration ultérieure de ces traces, laquelle a dû s'effectuer sous l'influence de différentes forces psychiques intervenues ultérieurement. C'est ainsi que les « souvenirs d'enfance » acquièrent, d'une manière

générale, la signification de « souvenirs de couverture » et, en même temps, une remarquable analogie avec les souvenirs d'enfance des peuples, tels qu'ils sont figurés dans les mythes et les légendes. (*Vie quot.*, p. 55.)

80. Recensement et classement des lapsus

Quelles sont ces intentions qui [...] viennent en troubler d'autres ? [Les exemples] se laissent [...] ranger en trois groupes. Font partie du premier groupe les cas où la tendance perturbatrice est connue de celui qui parle, et s'est en outre révélée à lui avant le lapsus. Le deuxième groupe comprend les cas où la personne qui parle, tout en reconnaissant dans la tendance perturbatrice une tendance qui lui appartient, ne sait pas que cette tendance était déjà active en elle avant le lapsus. Elle accepte donc notre interprétation de celui-ci, mais ne peut pas ne pas s'en montrer étonnée. [...] Le troisième groupe comprend des cas où la personne intéressée proteste avec énergie contre l'interprétation qu'on lui suggère. [...]

Dans les deux premiers groupes, la tendance [perturbatrice] se trouve refoulée. Comme la personne qui parle s'est décidée à ne pas la faire apparaître dans le discours, elle commet un lapsus, c'est-à-dire que la tendance refoulée se manifeste malgré la personne, soit en modifiant l'intention avouée, soit en se confondant avec elle, soit enfin en prenant tout simplement sa place. Tel est donc le mécanisme du lapsus.

Mon point de vue me permet d'expliquer par le même mécanisme les cas du troisième groupe. Je n'ai qu'à admettre que la seule différence [...] consiste dans le degré de refoulement de la tendance perturbatrice. [...] Dans le troisième groupe [...] on peut saisir dans l'acte manqué la manifestation d'une tendance refoulée depuis longtemps, depuis très longtemps même, de sorte que la personne qui parle ne s'en rend nullement compte et est bien sincère quand elle en nie l'existence. Mais même en laissant de côté le problème relatif au troisième groupe [...] la conclusion qui découle de l'observation d'autres cas [est] que *le refoulement d'une intention de dire quelque chose constitue la condition indispensable d'un lapsus.* (*Introduction...*, pp. 75 à 77.)

B) *Les rêves et leur interprétation*

« L'interprétation du rêve est la voie royale qui mène à la connaissance de l'inconscient. »

(*Sc. des rêves*, p. 595.)

81. « Cette insignifiante activité psychique... »

Il y a des rêves très courts qui se composent d'une image ou de quelques rares images et ne contiennent qu'une idée, un mot ; il en est d'autres dont le contenu est très riche, qui se déroulent comme de véritables romans et semblent durer très longtemps. Il y a des rêves aussi nets que les événements de la vie réelle, tellement nets que, même éveillés, nous avons besoin d'un certain temps pour nous rendre compte qu'il ne s'agit que d'un rêve ; il en est d'autres qui sont désespérément faibles, effacés, flous, et même, dans un seul et même rêve, on trouve parfois des parties d'une grande netteté à côté d'autres, d'un vague insaisissable. Il y a des rêves pleins de sens ou, tout au moins, cohérents, voire spirituels, d'une beauté fantastique ; d'autres sont embrouillés, stupides, absurdes, voire extravagants. Certains rêves nous laissent tout à fait froids, tandis que dans d'autres toutes nos émotions sont éveillées et nous éprouvons de la douleur jusqu'à en pleurer, une angoisse qui nous réveille, de l'étonnement, du ravissement, etc. La plupart de nos rêves sont vite oubliés après le réveil ou, s'ils se maintiennent pendant la journée, ils pâlissent de plus en plus et présentent vers le soir de grandes lacunes ; certains rêves, au contraire, ceux des enfants par exemple, se conservent tellement bien qu'on les retrouve parfois dans leurs souvenirs, au bout de trente ans, comme une impression toute récente. Certains rêves peuvent, comme l'individu humain, ne se produire qu'une fois ; d'autres se reproduisent plusieurs fois chez la même personne, soit tels quels, soit avec de légères variantes. Bref, cette insignifiante activité psychique nocturne dispose d'un répertoire énorme, est capable de recréer tout ce que l'âme crée pendant son activité diurne, mais elle n'est jamais la même. (*Introduction...*, p. 103.)

82. Définition et fonction du rêve : rêve et sommeil

a) Le sommeil est un état dans lequel le dormeur ne veut rien savoir du monde extérieur, dans lequel son intérêt se trouve tout à fait détaché de ce monde. C'est en me retirant du monde extérieur et en me prémunissant contre les excitations qui en viennent que je me plonge dans le sommeil. Je m'endors encore lorsque je suis fatigué par ce monde et ses excitations. En m'endormant, je dis au monde extérieur : laisse-moi en repos, car je veux dormir. L'enfant dit, au contraire : je ne veux pas encore m'endormir, je ne suis pas fatigué, je veux encore veiller. La tendance biologique du sommeil semble donc consister dans le délassement ; son caractère psychologique, dans l'extinction de l'intérêt pour le monde extérieur. Par rapport à ce monde dans lequel nous sommes venus sans le vouloir, nous nous trouvons dans une situation telle que nous ne pouvons pas le supporter de façon ininterrompue. Aussi nous replongeons-nous de temps à autre dans l'état où nous nous trouvions avant de venir au monde, lors de notre existence intra-utérine. Nous nous créons du moins des conditions tout à fait analogues à celles de cette existence : chaleur, obscurité, absence d'excitations. Certains d'entre nous se roulent en outre en paquet serré et donnent à leur corps, pendant le sommeil, une attitude analogue à celle qu'ils avaient dans les flancs de leur mère. On dirait que même à l'état adulte nous n'appartenons au monde que pour les deux tiers de notre individualité et que, pour un tiers, nous ne sommes pas encore nés. Chaque réveil matinal est pour nous [...] comme une nouvelle naissance. (*Introduction...*, p. 100.)

b) Nous sommes [...] en droit de soutenir qu'un instinct, qui pousse l'être à revenir à la vie intra-utérine, se crée à la naissance : un instinct de sommeil. Le sommeil, en effet, est un retour au sein maternel. Comme le moi éveillé régit la mobilité, cette fonction se trouve paralysée pendant le sommeil, et ainsi, une bonne partie des inhibitions qui s'opposaient au ça deviennent superflues. Le retrait ou la diminution de ces contre-investissements accordent alors au moi une certaine liberté désormais inoffensive. (*Abrégé...*, p. 30.)

83. Le rêve, gardien du sommeil

a) Tous les rêves sont des rêves de commodité, faits pour nous permettre de continuer à dormir. *Le rêve est le gardien du sommeil et non son ennemi.* [...] Ou bien l'esprit néglige les sensations qui lui sont données pendant le sommeil (quand leur intensité et leur sens, qu'il comprend, le lui permettent), ou bien le rêve lui sert à les repousser, à les dépouiller de leur valeur, ou enfin, s'il doit les reconnaître, il s'efforce de les interpréter de manière qu'elles forment une partie d'une situation souhaitée et compatible avec le sommeil. La sensation actuelle est mêlée au rêve de manière à *perdre toute réalité.* [...] *Le désir de dormir, qui est celui du moi conscient, et qui, joint à la censure, représente la contribution de celui-ci au rêve, doit donc être compté chaque fois au nombre des facteurs qui ont contribué à former le rêve, et chaque rêve qui réussit est un accomplissement de ce désir.* (*Sc. des rêves*, p. 214.)

b) L'inconscient peut faire figurer ses désirs sous toutes sortes de déguisements, le préconscient semble tout entier concentré autour d'un désir unique, celui de *dormir*. Il maintient ce désir pendant toute la durée du sommeil et le réalise par tous les changements d' « occupation » psychique qui sont à sa portée. [...] On peut résumer notre attitude psychique dominante pendant le rêve sous la forme d'un avertissement que le préconscient donnerait à la conscience, quand le rêve irait par trop loin : laisse donc et dors, ce n'est qu'un rêve. Je dois en conclure que *pendant toute la durée de notre sommeil, nous nous savons en train de rêver, aussi bien qu'en train de dormir.* (*Ibid.*, p. 562.)

84. Le rêve, tentative de réalisation (déguisée) d'un désir (refoulé)

Quand on scrute les pensées que l'on a appris à connaître par l'analyse du rêve, on en découvre une parmi elles qui se détache vivement des autres, compréhensibles et bien connues du dormeur. Les autres sont des restes de la vie éveillée (restes diurnes) ; dans la pensée isolée cependant se reconnaît un désir souvent très choquant, étranger à la vie éveillée du rêveur, et qu'il accueille en conséquence avec

des dénégations étonnées ou indignées. Cette aspiration est l'élément proprement formateur du rêve, elle a fourni l'énergie nécessaire à la production du rêve et s'est servie des restes diurnes comme d'un simple matériel ; le rêve ainsi constitué représente une situation où cette aspiration est satisfaisante. Le rêve est la *réalisation de ce désir*. Ce processus n'aurait pas été possible si quelque chose dans la nature et l'état de sommeil ne le favorisait pas. La condition psychique fondamentale du sommeil est la concentration du moi sur le désir de sommeil, ce qui implique le retrait des investissements de tous les autres intérêts de la vie ; comme en même temps les voies menant à la mobilité sont fermées, le moi peut diminuer la quantité d'effort avec laquelle il maintient d'ordinaire les refoulements. L'aspiration inconsciente profite de ce relâchement nocturne du refoulement pour faire irruption avec le rêve dans la conscience. (*Ma vie...*, p. 68.)

85. Les cauchemars ne contredisent pas la fonction du rêve

Si le rêve est une réalisation de désirs, il ne devrait pas y avoir dans le rêve de sensations pénibles. [...] Mais il est trois complications. [...] Premièrement, il peut arriver que le travail d'élaboration n'ayant pas pleinement réussi à créer une réalisation de désir, un résidu de sentiments pénibles passe des idées latentes dans le rêve manifeste. L'analyse devrait alors montrer que ces idées latentes étaient beaucoup plus pénibles que celles dont se compose le rêve manifeste. Nous admettons alors que le travail d'élaboration n'a pas plus atteint son but qu'on n'éteint la soif quand on rêve qu'on boit. On a beau rêver de boissons : quand on a réellement soif, il faut s'éveiller pour boire. On a cependant fait un rêve véritable, un rêve qui n'a rien perdu de son caractère de rêve, du fait de la non-réalisation du désir. Nous devons dire : *Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas*. Si le désir n'a pas été satisfait, l'intention n'en reste pas moins louable. Ces cas de non-réussite sont loin d'être rares. Ce qui y contribue, c'est que les sentiments étant parfois très résistants, le travail d'élaboration réussit d'autant plus difficilement à en changer le sens. Et il arrive ainsi que, alors que le travail d'élaboration a réussi à transformer en réalisation

de désir le contenu pénible des idées latentes, le sentiment pénible qui accompagne ces idées passe tel quel dans le rêve manifeste. Dans les rêves manifestes de ce genre, il y a donc désaccord entre le sentiment et le contenu. [...] C'est donc précisément dans ces rêves que la tendance à la réalisation de désirs se manifeste avec le plus de netteté, parce qu'elle s'y trouve à l'état isolé.

[...] [Deuxièmement], une réalisation du désir devrait certainement être une cause de plaisir. Mais pourquoi ? Naturellement, pour celui qui a ce désir. Or, nous savons que l'attitude du rêveur à l'égard de ses désirs est tout à fait particulière. Il les repousse, les censure, bref, n'en veut rien savoir. Leur réalisation ne peut donc lui procurer du plaisir, bien au contraire. Et l'expérience montre que ce « contraire » [...] se manifeste sous forme d'angoisse.

[...] Le cauchemar est souvent une réalisation non voilée d'un désir, mais d'un désir qui, loin d'être le bienvenu, est un désir refoulé, repoussé.L'angoisse, qui accompagne cette réalisation prend la place de la censure. Alors qu'on peut dire du rêve infantile qu'il est la réalisation franche d'un désir admis, et du rêve déformé ordinaire, qu'il est la réalisation *voilée* d'un désir refoulé, le cauchemar, lui, ne peut être défini que comme la réalisation *franche* d'un désir repoussé. L'angoisse est une indication que le désir repoussé s'est montré plus fort que la censure, qu'il s'est réalisé ou était en train de se réaliser malgré la censure. (*Introduction...*, pp. 235 à 237.)

86. Interpréter le rêve n'est pas l'expliquer

Il nous est impossible d'*expliquer* le rêve en tant que phénomène psychique, car expliquer signifie ramener à ce qui est déjà connu, or il n'existe, jusqu'à présent, aucune notion psychique à laquelle nous puissions rattacher les éléments auxquels aboutit notre analyse. Nous sommes obligés au contraire de faire de nouvelles hypothèses sur la structure de l'appareil psychique et le jeu de ses forces. [...] Les hypothèses auxquelles nous aura conduit l'analyse des processus du rêve devront être acceptées à titre temporaire [...] jusqu'à ce qu'on puisse les appuyer aux résultats d'autres recherches, qui, parties d'autres points, s'efforceront d'élucider les mêmes problèmes. (*Sc. des rêves*, p. 508.)

87. Hypothèses et principes de l'interprétation des rêves

a) *Le rêve a un sens.* — Nos interprétations de rêves ont été faites sous la réserve d'un certain nombre de suppositions, à savoir que le rêve en général a un sens, qu'on doit attribuer au sommeil normal des processus psychiques inconscients analogues à ceux qui se manifestent dans le sommeil hypnotique, et que toutes les idées qui surgissent à propos des rêves sont déterminées. (*Introduction...*, p. 159.)

b) *Contenu manifeste et pensées latentes.* — Nous connaissons le rêve par le souvenir, le plus souvent fragmentaire, qui nous en reste au réveil. Le rêve est alors un tissu d'impressions sensorielles, le plus souvent visuelles [...], qui nous ont donné l'illusion d'un événement et auxquelles peuvent se mêler des processus cogitatifs (le « savoir » dans les rêves) et des manifestations d'ordre affectif. Ce dont nous nous souvenons ainsi en tant que rêve, je l'ai appelé *contenu manifeste du rêve.* Il est souvent complètement absurde et confus [...] mais même lorsqu'il est tout à fait cohérent, comme dans beaucoup de rêves d'angoisse, il apparaît, par rapport à notre vie psychique, comme quelque chose d'étranger, dont on ne parvient pas à discerner l'origine. L'explication de ces caractères du rêve a été jusqu'à présent recherchée en lui-même, on les considérait en effet comme les signes d'une activité désordonnée, dissociée, pour ainsi dire « endormie » des éléments nerveux. [...]

Par contre, ce contenu « manifeste », si singulier, du rêve, peut toujours être rendu compréhensible en tant que transcription mutilée et altérée de certaines formations psychiques tout à fait correctes, qui méritent le nom de *pensées latentes du rêve.* Pour les pénétrer, il faut réduire en ses éléments constitutifs le contenu manifeste du rêve, sans avoir égard à son sens apparent éventuel, puis suivre les fils des associations qui partent de chacun des éléments ainsi isolés. Ces fils d'association s'entrelacent et aboutissent finalement à une trame de pensées, qui non seulement sont parfaitement correctes, mais se rangent aisément dans la connexion de nos processus psychiques, à nous connus. Cette « analyse » a dépouillé le contenu du rêve de toutes les étrangetés qui nous étonnaient ; mais si nous voulons

y réussir, il nous faut, chemin faisant, réfuter constamment les objections critiques qui s'opposent sans arrêt à la reproduction des associations intermédiaires successives. (*Mot d'esprit...*, p. 186.)

88. Technique psychanalytique d'interprétation des rêves

a) Voici dès lors en quoi consistera notre tâche : il nous faudra transformer le rêve manifeste en rêve latent et expliquer comment a pu se produire, dans le psychisme du rêveur, l'élaboration inverse. Le premier travail est d'ordre pratique, il fait partie de l'*interprétation du rêve* et se plie à une certaine technique ; le second est d'ordre théorique et doit servir à expliquer l'*élaboration du rêve* ; il ne peut donc être qu'une théorie. Technique de l'interprétation du rêve et théorie de son élaboration doivent toutes deux être créées de toutes pièces. (*Nouv. conf.*, p. 15.)

b) Le rêve proprement dit, nous l'appellerons texte du rêve, *rêve manifeste,* et ce que nous cherchons derrière lui, pour ainsi dire, les *pensées latentes* du rêve. Voici dès lors en quoi consistera notre tâche : il nous faudra transformer le rêve manifeste en rêve latent et expliquer comment a pu se produire, dans le psychisme du rêveur, l'élaboration inverse. Le premier travail est d'ordre pratique, il fait partie de l'*interprétation du rêve* et se plie à une certaine technique ; le second est d'ordre théorique et doit servir à expliquer *l'élaboration du rêve,* ne peut donc être qu'une théorie. Technique de l'interprétation du rêve et théorie de son élaboration doivent toutes deux être créées de toutes pièces.

[...] Supposons donc que le malade nous ait raconté un rêve qu'il nous faille expliquer. Nous l'avons écouté avec calme, en évitant de spéculer sur son récit. Qu'allons-nous faire ensuite ? Nous décidons de nous préoccuper le moins possible du rêve *manifeste.* Il va de soi que ce rêve manifeste présente toutes sortes de caractères qui ne nous laissent pas entièrement indifférents. Il est soit cohérent, nettement composé à la manière d'un poème, soit confus, inintelligible, presque semblable à un délire ; il peut renfermer des éléments absurdes, ou bien des pointes, des conclusions en

apparence spirituelles. Le rêveur le trouve clair et subtil ou nébuleux et confus ; les images qu'il offre peuvent avoir l'intensité de perceptions sensorielles ou bien être vagues comme une vapeur indistincte, et les caractères les plus variés coexistent parfois dans un même rêve, répartis en plusieurs endroits ; enfin, le rêve est capable soit de ne susciter qu'indifférence, soit d'être accompagné des émotions les plus joyeuses ou les plus pénibles. Ne croyez pas que nous tenions pour rien cette diversité infinie dans le rêve manifeste ; nous y pourrons glaner, au contraire, nombre d'éléments propres à nous faciliter l'interprétation. Mais, pour le moment, nous laisserons cette question de côté. [...] C'est-à-dire que nous inviterons le rêveur à négliger, lui aussi, l'impression produite par le rêve manifeste et à reporter son attention sur les différents éléments du contenu du rêve, et à nous faire part, au fur et à mesure qu'elles se présentent, des associations que les fragments font naître.

[...] Dans quel ordre le patient devra-t-il examiner les fragments de son rêve ? Plusieurs voies s'offrent à nous : nous pouvons simplement suivre l'ordre chronologique tel qu'il est apparu dans le récit du rêve. C'est, pour ainsi dire, la méthode classique et la plus rigoureuse. Ou bien nous invitons le rêveur à choisir dans son rêve les *résidus de la journée*, car l'expérience nous a appris que, dans presque chaque rêve, s'est glissé souvent quelque résidu de souvenir ou bien quelque allusion à un ou à plusieurs faits arrivés le jour du rêve. Si nous fouillons cette association, nous découvrons, parfois d'un seul coup, le rapport qu'il y a entre le monde en apparence si lointain du songe et la vie réelle du patient. Nous pouvons encore dire à ce dernier de parler d'abord des éléments de son rêve qui lui semblent les plus importants, du fait de leur netteté particulière, de leur acuité sensorielle. Nous savons d'ailleurs que c'est de cette dernière façon qu'il lui sera le plus facile de trouver des associations ; or, l'important étant justement de les obtenir, peu importe la méthode employée pour arriver à ce but.

Une fois que nous avons ces associations, nous voyons qu'elles nous fournissent les matériaux les plus variés : souvenirs de la veille, du jour où fut fait le rêve et d'époques depuis longtemps révolues, réflexions, discussions du pour et du contre, aveux et questions. Tantôt, le patient parle avec volubilité, tantôt il s'arrête un instant. La plupart des données ont quelque rapport avec l'un des éléments du rêve : rien d'étonnant à cela puisqu'elles en découlent [...]

Si l'on porte maintenant son attention sur cette masse d'idées, l'on ne tarde pas à remarquer qu'elles ont, avec le contenu du rêve, d'autres points communs encore que le point de départ. Elles projettent une lumière surprenante sur tous les fragments du rêve, comblent les lacunes qui subsistent entre eux et rendent compréhensible leur bizarre assemblage. Il faut arriver à expliquer le rapport qui existe entre elles et le contenu du rêve. Ce dernier apparaît comme le résumé de ces associations, fait, il est vrai, suivant des règles encore inconnues, et dont les éléments semblent être les représentants élus d'une multitude [...] Nous sommes parvenus, grâce à notre technique, à savoir ce que le rêve remplace, ce en quoi consiste sa valeur psychique. (*Nouv. conf.*, pp. 17 et 18.)

89. Analyse d'un rêve

Rêve. — Il voyage en chemin de fer. Le train s'arrête en pleine campagne. Il pense qu'il s'agit d'un accident, qu'il faut songer à se sauver, traverse tous les compartiments du train et tue tous ceux qu'il rencontre : conducteur, mécanicien, etc.

Analyse. — A cela se rattache le souvenir d'un récit fait par un ami. Dans un chemin de fer italien, on transportait un fou dans un compartiment réservé, mais, par mégarde, on avait laissé un voyageur entrer dans le même compartiment. Le fou tua le voyageur. Le rêveur s'identifie donc avec le fou et justifie son acte par la représentation obsédante, qui le tourmente de temps à autre, qu'il doit « supprimer tous les témoins ». Mais il trouve ensuite une meilleure motivation qui forme le point de départ du rêve. Il a revu la veille au théâtre la jeune fille qu'il devait épouser, mais dont il s'était détaché parce qu'elle le rendait jaloux. Vu l'intensité que peut atteindre chez lui la jalousie, il serait réellement devenu fou s'il avait épousé cette jeune fille.

Cela signifie qu'il la considère comme si peu sûre, qu'il aurait été obligé de tuer tous ceux qu'il aurait trouvés sur son chemin, car il aurait été jaloux de tout le monde. [...] Le fait de traverser une série de pièces (ici, de compartiments) est le symbole du mariage.

A propos de l'arrêt du train en pleine campagne et de la peur d'un accident, il nous raconte qu'un jour où il voyageait réellement en chemin de fer, le train s'était subitement arrêté entre deux stations. Une jeune dame qui se trouvait à côté de lui déclare qu'il va probablement se produire une collision avec un autre train et que, dans ce cas, la première précaution à prendre est de lever les jambes en l'air. Les « jambes en l'air » ont aussi joué un rôle dans les nombreuses promenades et excursions à la campagne qu'il fit avec la jeune fille au temps heureux de leurs premières amours. Nouvelle preuve qu'il faudrait qu'il fût fou pour l'épouser à présent. Et pourtant, la connaissance que j'avais de la situation me permet d'affirmer que le désir de commettre cette folie n'en persistait pas moins chez lui. (*Introduction...*, p. 216.)

90. Les sources du rêve

a) Le désir conscient ne suscite le rêve que lorsqu'il parvient à en éveiller un autre, inconscient, dirigé dans le même sens, par lequel il se trouve fortifié. [...] Ces désirs refoulés, mais toujours actifs, pour ainsi dire immortels, de notre inconscient sont, comme nous l'apprend l'étude des névroses, d'origine infantile. [...] Je suis donc amené à remplacer le principe [...] selon lequel l'origine du désir est indifférente, par le suivant : *le désir représenté par le rêve est nécessairement infantile.* Il provient, chez l'adulte, de l'inconscient ; chez l'enfant, qui ne connaît pas encore de séparation et de censure entre le préconscient et l'inconscient ou chez qui elles ne se forment que peu à peu, c'est un désir de la veille, non assouvi et non refoulé.

[...] Je considère donc les désirs conscients de la vie éveillée comme d'importance secondaire. Leur rôle dans la formation du rêve n'est pas plus grand que celui des sensations actuelles pendant le sommeil dans le contenu. (*Sc. des rêves*, p. 546.)

b) La source du rêve peut être :

1. Un fait de notre vie psychique récent et important qui est directement représenté dans le rêve.
2. Plusieurs faits récents et importants que le rêve unit en un tout.
3. Un ou plusieurs événements récents et importants, représentés dans le rêve par l'évocation d'un événement simultané, mais indifférent.
4. Un fait de vie intérieure important (souvenir, suite de pensées) qui est représenté toujours dans le rêve par une impression récente mais indifférente.

On voit que l'interprétation du rêve se fonde sur ce fait qu'une partie du contenu reproduit un événement récent de la veille. Celui-ci peut appartenir au cercle de représentations de la source réelle du rêve — il peut en être une partie essentielle ou une partie peu importante — ou provenir de la région de quelque impression indifférente, qui s'est trouvée mise en rapport avec le cercle de la source du rêve par des relations plus ou moins nombreuses. La multiplicité apparente des conditions provient du fait qu'il y a eu ou qu'il n'y a pas eu déplacement. (*Ibid.*, p. 166.)

c) Les résultats de la psychanalyse chez les névropathes nous apprennent que le déplacement qui, aux éléments psychiques importants en substitue d'autres, indifférents (dans le rêve comme dans la pensée) a eu lieu à [des] périodes antérieures et s'est depuis fixé dans la mémoire. Ces faits, indifférents à l'origine, ne le sont plus, depuis que le déplacement leur a donné la valeur prise aux éléments importants au point de vue psychique.

[...] Il n'y a pas, à mon avis, de sources de rêves indifférentes, donc pas de rêves insignifiants. [...] Tout ce que nous rêvons ou bien est important de façon visible, ou bien est transposé et ne peut être jugé qu'après interprétation : on en aperçoit alors l'importance cachée. Le rêve ne s'occupe jamais de vétilles. (*Ibid.*, p. 168.)

91. Théorie de l'élaboration du rêve

a) *Définition de l'élaboration du rêve.* — La comparaison entre le contenu manifeste du rêve dont on se souvient et les pensées latentes du rêve, ainsi découvertes,

nous fournit la notion de « l'élaboration du rêve ». Il convient d'appeler élaboration du rêve tout l'ensemble des processus de transformation qui ont introduit les pensées latentes du rêve dans le contenu manifeste. (*Mot d'esprit...*, p. 187.)

b) *Raisons et but de l'élaboration du rêve : censure et résistance.* — Le but [de l'élaboration] est d'obtenir une expression qui échappe à la censure. (*Sc. des rêves*, p. 310.)

Le travail d'interprétation s'accomplit à l'encontre d'une certaine *résistance* qui s'y oppose et qui trouve son expression dans les objections critiques. [...] Cette résistance est indépendante de la conviction théorique du rêveur. [...] Ces objections critiques ne sont jamais justifiées. Au contraire, les idées qu'on voudrait ainsi refouler se révèlent *toujours et sans exception* comme étant les plus importantes et les plus décisives au point de vue de la découverte de l'inconscient. [...]

Cette résistance est quelque chose de nouveau, un phénomène que nous avons découvert grâce à nos hypothèses, mais qui n'était nullement impliqué dans celles-ci. Ce nouveau facteur introduit dans nos calculs une surprise qu'on ne saurait qualifier d'agréable. Nous soupçonnons déjà qu'il n'est pas fait pour faciliter notre travail. Il serait de nature à paralyser tous nos efforts [...] Mais [...] nous nous heurtons toujours à des difficultés lorsque nous voulons pénétrer, de la substitution par laquelle se manifeste l'élément du rêve, jusqu'à son inconscient caché. Nous sommes donc en droit de penser que derrière la substitution se cache quelque chose d'important. [...] Lorsqu'un enfant ne veut pas desserrer son poing pour montrer ce qu'il cache dans sa main, c'est qu'il cache quelque chose qu'il ne devrait pas cacher. (*Introduction...*, p. 130.)

c) *La censure est aussi la cause de l'oubli des rêves.* — L'oubli des rêves ne s'explique que par l'action de la censure. Le sentiment d'avoir beaucoup rêvé pendant une nuit et de n'en avoir retenu que peu de chose peut [...] être lié à ce fait que, durant toute cette nuit, on a senti la censure qui finalement n'a laissé passer qu'un très court rêve. [...] Mais on surestime en général l'étendue de cet oubli [de même qu'] on s'exagère la difficulté à connaître le rêve lié à ces lacunes. (*Sc. des rêves*, p. 513.)

L'oubli du rêve est intentionnel. [...] La nature tendancieuse de l'oubli du rêve, effet de la censure, apparaît nettement, lors de l'analyse, à l'examen d'une première étape de l'oubli. Il est assez fréquent que, pendant l'interprétation, une partie du rêve que l'on avait considérée comme oubliée, surgisse brusquement. Ce fragment de rêve arraché à l'oubli se trouve être toujours le plus important : il mène directement à la solution, et c'est de là que venait la résistance. (*Ibid.*, p. 514.)

92. Contenu manifeste et pensées latentes

Les pensées du rêve et le contenu du rêve nous apparaissent comme deux exposés des mêmes faits en deux langues différentes ; ou mieux, le contenu du rêve nous apparaît comme une traduction des pensées du rêve, grâce à un autre mode d'expression, dont nous ne pourrons connaître les signes et les règles que quand nous aurons comparé la traduction et l'original. Nous comprenons les pensées du rêve d'une manière immédiate dès qu'elles nous apparaissent. Le contenu du rêve nous est donné sous forme d'hiéroglyphes, dont les signes doivent être successivement traduits dans la langue des pensées du rêve. On se trompera évidemment si on veut lire ces signes comme des images et non selon leur signification conventionnelle. Supposons que je regarde un rébus : il représente une maison sur le toit de laquelle on voit un canot, puis une lettre isolée, un personnage sans tête qui court, etc. Je pourrais déclarer que ni cet ensemble, ni ses diverses parties n'ont de sens. Un canot ne doit pas se trouver sur le toit d'une maison et une personne qui n'a pas de tête ne peut pas courir. [...] Je ne jugerai exactement le rébus que lorsque je renoncerai à apprécier ainsi le tout et les parties, mais m'efforcerai de remplacer chaque image par une syllabe ou par un mot qui, pour une raison quelconque, peut être représenté par cette image. Ainsi réunis, les mots ne seront plus dépourvus de sens, mais pourront former quelque belle et profonde parole. Le rêve est un rébus, nos prédécesseurs ont commis la faute de vouloir l'interpréter en tant que dessin. C'est pourquoi il leur a paru absurde et sans valeur. (*Sc. des rêves*, p. 249.)

93. Élaboration typique d'un rêve

a) Voici de quelle façon peut se décrire l'élaboration typique d'un rêve : considérons un enchaînement de pensées qui, grâce à l'activité psychique diurne, ont été évoquées et qui ont gardé quelque chose de leur pouvoir d'action. Du fait de ce dernier, elles ont échappé à l'abaissement général de l'intérêt qui provoque le sommeil et le prépare psychiquement. Au cours de la nuit, cette chaîne de pensées réussit à se relier à l'un des désirs inconscients qui, depuis l'enfance, ont toujours été présents, bien qu'en général refoulés dans la vie psychique du rêveur, et qui sont exclus de sa vie consciente. Grâce à la force fournie par ce soutien inconscient, les pensées, les résidus du travail diurne, peuvent redevenir actifs et surgir dans la conscience sous la forme du rêve. Trois faits se sont ainsi produits :

1° Les pensées ont subi une transformation, un déguisement et une déformation, ce qui est la part prise au travail par les forces alliées issues de l'inconscient.

2° Les pensées ont réussi à investir la conscience à un moment où elle n'aurait pas dû leur être accessible.

3° Une partie de l'inconscient, à qui cela eût été autrement impossible, a surgi dans le conscient. (*Métapsychologie*, p. 21.)

b) L'œuvre accomplie par l'élaboration du rêve peut être retracée de la manière suivante : une trame, le plus souvent fort compliquée, de pensées, assemblées pendant le jour et non parvenues à réalisation — un reste diurne — garde, même pendant la nuit, la somme d'énergie requise — l'intérêt — et menace de troubler le sommeil. Afin de donner prise à l'élaboration du rêve, ce reste diurne doit être apte à susciter des désirs, condition assez facile à remplir. Le désir qui émerge de la pensée onirique constitue le premier échelon, puis le noyau du rêve. L'expérience qui découle de l'analyse des rêves, et non pas la pure théorie, nous apprend que chez l'enfant un désir quelconque, résidu de l'état de veille, suffit à provoquer un rêve, alors cohérent et sensé, mais le plus souvent de courte durée, et dans lequel on peut aisément reconnaître la « réalisation d'un désir ». Il semble que, chez l'adulte, le désir provocateur du rêve doive, dans tous les cas, satisfaire à la condition d'être

étranger à la pensée consciente, d'être par suite ou désir refoulé ou du moins susceptible de recevoir des renforcements à l'insu de la conscience. Sans l'hypothèse de l'inconscient [...] je ne saurais aller plus avant dans la théorie du rêve, ni interpréter le matériel expérimental de l'analyse des rêves. Ce désir inconscient agissant sur le matériel des pensées du rêve, correct du point de vue de la conscience, produit alors le rêve. Ces matériaux sont, pour ainsi dire, entraînés dans l'inconscient ou, plus justement, soumis à un traitement conforme à celui qui agit au stade des processus cogitatifs inconscients, traitement caractéristique de ce stade. Jusqu'à présent, ce n'est que par les résultats mêmes de l'*élaboration du rêve* que nous connaissions les caractères du penser inconscient et ses différences avec le penser « préconscient » susceptible de conscience. (*Mot d'esprit...*, p. 187.)

94. Les restes diurnes dans l'élaboration du rêve

Des impulsions et virtualités psychiques (autres que les désirs), que l'activité de la veille n'a pas épuisées [...] des problèmes non résolus, des soucis très pénibles, une surabondance d'impressions prolongent l'activité de la pensée pendant le sommeil et maintiennent des phénomènes psychiques dans le système que nous avons appelé préconscient. On peut classer ces manifestations de la pensée pendant le sommeil de la manière suivante : 1° Ce qui durant le jour n'est pas terminé à cause d'un obstacle fortuit ; 2° Ce qui n'est pas résolu par suite de notre fatigue psychique ; 3° Ce qui pendant le jour est repoussé et étouffé ; 4° Ce que le travail du préconscient a, durant le jour, suscité dans notre inconscient (groupe particulièrement important) ; 5° Les impressions du jour non liquidées parce que indifférentes. [...]

Mais quels sont les rapports des restes de la journée préconscients avec le rêve ? Il n'est pas douteux qu'ils pénètrent en nombre dans le rêve, qu'ils utilisent le contenu du rêve pour s'imposer jusque pendant la nuit à la conscience ; même, ils dominent à l'occasion le contenu du rêve, le contraignent à poursuivre le travail du jour. Il est également certain que *les restes du jour peuvent fort bien ne pas avoir le caractère de désirs* ; mais il est très instructif et capital

pour la théorie qui fait du rêve l'accomplissement d'un désir, de voir à quelles conditions ils doivent se plier pour être accueillis dans le rêve. (*Sc. des rêves*, p. 548.)

95. Lois de l'élaboration du rêve

L'élaboration du rêve consiste [...] essentiellement en un remaniement inconscient de pensées préconscientes.

[...] Les lois qui régissent [ce] processus [...] suffisent à expliquer la plus grande partie de ce qui paraît étrange dans le rêve. Ce qui frappe tout d'abord, c'est une tendance à *condenser*, c'est-à-dire à relier des éléments qui, à l'état de veille, resteraient certainement séparés. En conséquence, il advient fréquemment qu'un élément unique du rêve manifeste représente une quantité de pensées latentes de ce rêve, comme s'il faisait allusion à toutes à la fois, et le rêve manifeste est extrêmement abrégé par rapport au matériel si abondant dont il est issu. Une autre particularité [...] est le *déplacement* facile des intensités psychiques (des investissements) d'un élément à un autre. C'est ainsi que parfois, dans le rêve manifeste, tel élément qui nous semble, de par sa clarté, avoir une grande importance, s'avère sans conséquence dans les pensées de ce rêve, tandis que, inversement, certains éléments essentiels des pensées du rêve ne sont qu'effleurés par de légères allusions dans le rêve manifeste. D'ailleurs, en général, l'existence des plus insignifiants points communs entre deux éléments permet à l'élaboration du rêve de remplacer l'un par l'autre dans tout autre cas.

[...] Les règles de la pensée logique ne jouent pas à l'intérieur de l'inconscient, et on peut appeler ce dernier le royaume de l'illogisme. On y trouve rassemblées des tendances à buts opposés sans que nul besoin de les harmoniser se fasse sentir. Elles n'ont parfois aucune influence réciproque ou, si cette influence existe, il peut se faire qu'aucune décision n'intervienne et qu'il s'établisse un compromis absurde puisque renfermant des éléments incompatibles. Ainsi, certaines antithèses ne sont nullement maintenues séparées, mais bien traitées comme des identités, de telle sorte que, dans le rêve manifeste, tout élément peut représenter justement son contraire. Certains linguistes ont

reconnu qu'il en allait de même dans les langues les plus anciennes et que des paires contrastées, telles que fort-faible, clair-obscur, haut-bas, s'exprimaient primitivement par la même racine, cela jusqu'au moment où deux différentes modifications du mot primitif sont venues disjoindre les deux significations. (*Abrégé...*, pp. 31 à 33.)

96. Le déplacement dans l'élaboration du rêve

a) Le déplacement se manifeste par ce fait que tout ce qui, dans les pensées oniriques, se trouvait périphérique et était accessoire, se trouve, dans le rêve manifeste, transposé au centre et s'impose vivement aux sens et *vice versa*. Le rêve semble ainsi déplacé par rapport aux pensées oniriques, et c'est précisément en raison de ce déplacement que le rêve paraît, au psychisme éveillé, étrange et incompréhensible. Pour réaliser un tel déplacement, il fallait que l'énergie d'investissement pût glisser sans encombre des représentations importantes aux représentations insignifiantes, ce qui, à la pensée normale, susceptible de conscience, ne peut que faire l'impression d'une « faute de raisonnement ».

[...] Dans l'élaboration du rêve, les déplacements marquent l'influence exercée par la censure de la pensée consciente. [...] Ce problème est régulièrement résolu par les déplacements, par le choix de représentations suffisamment éloignées de celles qui sont repoussées pour pouvoir franchir la censure ; elles sont cependant des dérivés de ces dernières dont elles ont, par un transfert intégral, endossé l'investissement psychique. Aussi les déplacements ne manquent dans aucun rêve. [...] Il faut compter, parmi les déplacements, non seulement la déviation du cours des idées, mais encore toutes les sortes de représentations indirectes, en particulier la substitution à un élément significatif, mais offensant, d'un autre élément indifférent, mais inoffensif en apparence pour la censure, élément qui figure une allusion des plus lointaines au premier, un équivalent symbolique, une métaphore, un détail. On ne peut nier que des rudiments de cette représentation indirecte apparaissent déjà dans les pensées préconscientes du rêve, par exemple la représentation par le symbole ou la métaphore ; autrement la pensée n'aurait pu atteindre le stade de l'expression préconsciente.

Les représentations indirectes de ce genre, comme les allusions dont le rapport à l'idée elle-même est fort transparent, sont d'ailleurs des moyens d'expression admissibles et fréquemment usités même par notre penser conscient. Mais l'élaboration du rêve utilise à l'excès ces moyens de la représentation indirecte. Toute espèce de connexion, sous la pression de la censure, suffit à créer un substitut par allusion ; le déplacement d'un élément vers n'importe quel autre semble permis. Particulièrement frappante et caractéristique de l'élaboration du rêve est la substitution des associations dites extrinsèques (simultanéité, contiguïté dans l'espace, assonance) aux associations intrinsèques (similitude, causalité, etc.). (*Mot d'esprit...*, pp. 190 et 199.)

b) Les éléments du rêve perdent en grande partie leurs relations, ils sont soumis à une compression, et en même temps un déplacement d'intensité transforme leur valeur psychique. Les déplacements [...] paraissent être des substitutions d'une certaine représentation à une autre qui lui est associée ; ils servent à la condensation du rêve, puisque de cette façon, au lieu de deux éléments, un seul, qui a des traits communs à tous deux, entre dans le rêve. Il est une autre sorte de déplacement. [...] Il consiste en un *échange d'expression verbale* entre les pensées. Il s'agit, dans les deux cas, de déplacement le long d'une chaîne associative, mais le même processus apparaît dans des sphères différentes : le résultat du déplacement est, dans un cas, qu'un élément est remplacé par un autre, tandis que dans l'autre cas, un élément échange avec un autre son expression verbale. Ce second procédé [...] nous aide à comprendre l'apparence d'absurdité fantastique que le songe revêt souvent. Le déplacement est, en effet, presque toujours de l'espèce suivante : une expression abstraite et décolorée de la pensée du rêve fait place à une expression imagée et concrète. On voit aussitôt l'avantage et par conséquent le but de cette substitution. L'image peut être figurée dans le rêve, on peut l'introduire dans une scène, alors qu'une expression abstraite serait aussi difficile à représenter qu'un leader article politique sous forme d'une illustration. Non seulement la facilité de figuration, mais la condensation et la censure gagnent à cet échange. (*Sc. des rêves*, p. 303.)

97. La condensation dans l'élaboration du rêve

a) Il est une partie de l'élaboration du rêve que nous ne pouvons faire dériver de la régression, de la transmutation régressive en images sensorielles. [...] Le matériel des pensées oniriques subit, au cours de l'élaboration du rêve, une compression extrêmement forte, une *condensation*. Les points d'où part la condensation sont les facteurs communs que recèlent les pensées oniriques, soit par l'effet du hasard, soit en raison de leur propre fond. Puisque ces facteurs communs ne suffisent pas, en général, à produire une condensation suffisante, l'élaboration du rêve crée des analogies nouvelles, artificielles et fugitives et, à cet effet, se plaît même à employer des mots dont le son admette différentes interprétations. Ces nouvelles analogies destinées à la condensation entrent, comme éléments représentatifs des pensées oniriques, dans le contenu manifeste du rêve, de sorte qu'un élément du rêve représente pour les pensées oniriques un point d'intersection, un carrefour, et doit, en général, être considéré comme « surdéterminé » par rapport à ces pensées. La condensation est la partie de l'élaboration du rêve la plus facile à saisir ; il suffit de comparer le texte écrit d'un rêve à la notation des pensées oniriques obtenues par l'analyse, pour se faire une idée exacte du degré de condensation que subit le rêve. (*Mot d'esprit...*, p. 189.)

b) Non seulement les éléments du rêve sont déterminés plusieurs fois par la pensée du rêve, mais chacune des pensées du rêve y est représentée par plusieurs éléments. Des associations d'idées mènent d'un élément du rêve à plusieurs pensées, d'une pensée à plusieurs éléments. Le rêve ne se forme donc pas à partir du résumé d'une pensée ou d'un groupe de pensées du rêve auquel d'autres résumés viendraient se juxtaposer, etc., un peu comme lorsque les diverses classes de la population choisissent des représentants. La masse entière des pensées du rêve est soumise à une certaine élaboration ; d'où les éléments les mieux soutenus et les meilleurs se détachent pour entrer dans le contenu du rêve ; on pourrait comparer ce choix à celui du scrutin de liste. Quel que soit le rêve que je décompose, je retrouve toujours les mêmes principes : les éléments du

rêve sont issus de toute la masse des pensées du rêve, et chacun d'entre eux, si on le rapproche des pensées du rêve, y est plusieurs fois indiqué. (*Sc. des rêves*, p. 255.)

98. L'élaboration du rêve et les relations logiques : la ressemblance...

Une seule des relations logiques est favorisée par le mécanisme du rêve. C'est la *ressemblance*, l'*accord*, le *contact*, le *de même que* ; le rêve dispose, pour les représenter, de moyens innombrables.

Cette identification, cette formation de « tout comme si » ou de substituts de « tout comme si » est la partie la plus importante du travail du rêve : à tout instant, il doit, pour échapper à la censure, trouver des assimilations nouvelles, des symboles nouveaux, parce que les anciens sont brûlés.

La ressemblance, l'accord, la communauté sont très communément représentés, dans le rêve, par le rapprochement, la fusion en une unité qui pouvait déjà se trouver dans le rêve ou qui s'y est formée. Dans le premier cas on peut dire qu'il y a *identification*, dans le second, *formation composite*. L'identification est ordinairement employée quand il s'agit de personnes, la formation composite quand il s'agit de choses ; toutefois, elle peut également s'appliquer aux personnes. Les localités sont souvent traitées comme des personnes. L'identification se produit de la manière suivante. Une seule des personnes qui forment un ensemble est représentée dans le contenu du rêve, la seconde et les autres paraissent recouvertes par celle-ci. La personne représentée apparaît dans toutes les relations et toutes les situations qui sont les siennes et celles des personnes qu'elle recouvre. Quand il y a personnalité composite, on trouve dans l'image du rêve des traits particuliers à chaque personne, mais qui ne sont pas communs à toutes, si bien que c'est l'union de ces différents traits qui forme une unité nouvelle, une personnalité mélangée. Ce mélange lui-même peut être obtenu par divers moyens. La personne du rêve peut porter le nom d'un des individus qu'elle représente. Nous *savons* alors, à peu près comme dans la veille, qu'il s'agit de telle ou telle personne — tandis que les traits sont ceux d'une autre ; ou bien l'image du rêve peut être faite de

traits qui, dans la réalité, sont ceux de deux personnes. La seconde personne peut aussi être représentée par les gestes qu'on lui attribue, les mots qu'on lui fait dire ou les situations où on la place.

[...] C'est de cette façon que l'on atteint souvent des condensations extraordinaires. Le rêve s'épargne la représentation de circonstances très compliquées en substituant à une personne une autre qui, dans une certaine mesure, se trouve dans les mêmes circonstances. On saisit aisément combien ce mode de représentation par identification peut servir à échapper aux exigences de la censure.

[...] L'identification ou la formation d'une personnalité composite peuvent donc servir dans le rêve à des buts divers : à la représentation de choses communes aux deux personnes, à la représentation de choses communes après déplacement, enfin à la représentation d'une communauté que l'on ne fait que souhaiter. (*Sc. des rêves*, p. 286 à 288.)

99. ... et la contradiction

La manière dont le rêve exprime les catégories de l'*opposition* et de la *contradiction* est particulièrement frappante : il ne les exprime pas, il paraît ignorer le « non ». Il excelle à réunir les contraires et à les représenter en un seul objet. Il représente souvent aussi un élément quelconque par son contraire, de sorte qu'on ne peut savoir si un élément du rêve, susceptible de contradiction, trahit un contenu positif ou négatif dans la pensée du rêve.

Le renversement, la transformation dans le contraire est d'ailleurs un des moyens que le rêve emploie le plus souvent et le plus volontiers. Elle sert d'abord à l'accomplissement d'un désir en dépit d'un élément déterminé de la pensée du rêve. Souvent nous réagissons contre des souvenirs pénibles en disant : « Si seulement ç'avait été le contraire. »

Mais le rôle du renversement est particulièrement intéressant dans ses rapports avec la censure. Il donne à la transposition un degré de déformation tel qu'à première vue le rêve paraît tout à fait inintelligible. C'est pourquoi, lorsqu'un rêve paraît particulièrement obscur, il faut toujours essayer de renverser certaines parties de son contenu manifeste ; il est fréquent que tout s'éclaire alors.

Il ne faut pas négliger non plus le renversement dans le temps. Il est fréquent que la transposition du rêve soit de cette espèce. L'issue de l'incident ou la conclusion du raisonnement est l'introduction du rêve, et l'on trouve à la fin de celui-ci les prémisses du raisonnement ou la cause de l'incident. L'interprétation des rêves paraît impossible à ceux qui ne saisissent pas cette technique particulière. (*Sc. des rêves*, p. 292.)

100. Élaboration secondaire du rêve

L'élaboration dite secondaire [...] se produit après que le rêve a été perçu par le conscient. Nous agissons à l'égard de cette perception comme à l'égard de toutes les autres, nous cherchons à combler les lacunes qui s'y trouvent, à insérer des rapports et, ce faisant, nous risquons assez souvent d'être victimes de grossiers malentendus. Quand cette activité pour ainsi dire rationalisante s'exerce, elle donne au rêve, dans les cas les plus favorables, une façade nette qui ne s'harmonise pas avec son contenu réel, mais elle peut toutefois faire défaut ou ne se manifester que très faiblement. Dans ce cas, le rêve se présente tel qu'il est, avec ses fissures et ses lézardes. (*Nouv. conf.*, p. 37.)

101. La régression, œuvre de la censure

On reconnaîtra dans le rêve deux caractères presque indépendants l'un de l'autre. L'un est la figuration de la scène comme actuelle et ne laissant place à aucun doute ; l'autre la transformation de la pensée en images visuelles et en discours. La transformation qu'éprouvent les pensées du rêve par le fait qu'on les met au présent [signifie que] le présent est le temps où l'on se représente le souhait comme accompli. [...]

Le second caractère [...] n'apparaît que dans le rêve : dans le rêve seulement le contenu représentatif n'est pas pensé, mais est transformé en images sensibles auxquelles on ajoute foi et que l'on croit vivre. [...] Nous appelons régression le fait que, dans le rêve, la représentation retourne à l'image sensorielle dont elle est sortie. [...] La transformation des pensées en images visuelles peut être une suite de l'attraction que le souvenir visuel qui cherche à reprendre vie exerce sur la pensée repoussée de la conscience et avide

de s'exprimer. D'après cette conception, le rêve serait un *équivalent d'une scène infantile modifiée par transfert dans un domaine récent*. La scène infantile ne peut réaliser sa propre réapparition ; elle doit se contenter de reparaître dans le rêve. [...]

La faculté propre au rêve de transformer son contenu représentatif en images sensorielles [conduit à le prendre] à part comme nous fournissant des indices de réalités inconnues, et nous avons marqué sa tendance propre par le terme de caractère *régrédient*. Nous avons émis l'opinion que cette régression est sans doute, partout où elle se manifeste, un effet de la résistance qui empêche la pensée d'accéder à la conscience par la voie normale, en même temps que l'attraction qu'exercent sur elle des souvenirs qui ont gardé une grande vivacité sensorielle. (*Sc. des rêves*, pp. 528 et suiv.)

102. La régression transforme les actes et les idées en images

a) Comme toute pulsion instinctuelle, [celle du rêve] tend à se satisfaire par des actes, mais la mobilité lui étant interdite par suite des conditions physiologiques du sommeil, elle se voit forcée de rebrousser chemin et de se contenter d'une satisfaction hallucinatoire. Les pensées latentes du rêve sont ainsi transformées en une somme d'images sensorielles et de scènes visuelles et [...] tous les modes de langage propres à traduire les formes les plus subtiles de la pensée : conjonctions, prépositions, changements de déclinaison et de conjugaison, tout cela est abandonné, faute de moyens d'expression, seuls les matériaux bruts de la pensée peuvent encore s'exprimer comme dans une langue primitive, sans grammaire. L'abstrait est ramené à sa base concrète. (*Nouv. conf.*, p. 29.)

b) L'élaboration du rêve [...] soumet les matériaux cogitatifs, qui lui arrivent sur le mode optatif, à un traitement tout à fait singulier. Elle transpose d'abord l'optatif en indicatif, remplaçant le « puisse-t-il être » par « cela est ». Ce « cela est » est destiné à la représentation hallucinatoire, à ce que j'ai désigné comme la « régression » de l'élaboration du rêve ; c'est la voie qui conduit des pensées aux images de la perception, ou bien de la région des formations cogi-

tatives à celle des perceptions sensorielles, pour user des termes de la « topique » encore inconnue de l'appareil psychique, topique qu'il ne faut pas entendre au sens anatomique. Sur cette voie, qui est contraire à la direction que suit le développement des complications psychiques, les pensées du rêve acquièrent un caractère visuel ; il en résulte une « situation » plastique, qui sert de noyau à l' « image onirique » manifeste. Pour devenir susceptibles d'une telle représentation sensorielle, les pensées du rêve ont dû subir, dans leur expression, des transformations profondes. Mais, au cours de cette transmutation régressive en images sensorielles, les pensées subissent encore d'autres altérations, dont les unes sont nécessaires, donc concevables, les autres surprenantes. On comprend aisément qu'une conséquence accessoire inévitable de la régression soit la perte, dans le rêve manifeste, de presque toutes les relations cogitatives qui les reliaient entre elles. L'élaboration du rêve ne se charge d'exposer, pour ainsi dire, que la matière brute des représentations ; elle rejette leurs relations cogitatives ou se réserve du moins la liberté de les négliger. (*Mot d'esprit...*, p. 189.)

103. Trois formes de régression

On peut distinguer trois sortes de régression : *a)* Une régression *topique* [...] ; *b)* Une régression *temporelle*, quand il s'agit d'une reprise d'anciennes formations psychiques ; *c)* Une régression *formelle*, quand des modes primitifs d'expression et de figuration remplacent les modes habituels. Ces trois sortes de régression n'en font pourtant qu'une au fond et se rejoignent dans la plupart des cas, car ce qui est plus ancien dans le temps est aussi primitif au point de vue formel et est situé dans la topique psychique le plus près de l'extrémité de perception. [...]

Le rêve apparaît en somme comme un retour au plus ancien passé du rêveur, comme une reviviscence de son enfance, des tendances et des instincts qui ont dominé celle-ci, des modes d'expression dont elle a disposé. Derrière cette enfance individuelle, nous entrevoyons l'enfance phylogénétique, le développement du genre humain, dont le développement de l'individu n'est en fait qu'une répétition abrégée, influencée par les circonstances fortuites de la vie. Nous pressentons toute la justesse des paroles de

Nietzsche, disant que dans le rêve se perpétue une époque primitive de l'humanité, que nous ne pourrions guère plus atteindre par une voie directe ; nous pouvons espérer parvenir, par l'analyse des rêves, à connaître l'héritage archaïque de l'homme, à découvrir ce qui psychiquement est inné. Il semble que rêve et névrose nous aient conservé de la préhistoire de l'esprit bien plus que nous ne pouvions supposer, si bien que la psychanalyse est en droit de réclamer un rang élevé parmi les sciences qui s'efforcent de reconstruire les phases les plus anciennes et les plus obscures des origines de l'humanité. (*Sc. des rêves*, p. 542.)

104. Le symbolisme dans l'élaboration du rêve

a) Nous donnons au rapport constant entre l'élément d'un rêve et sa traduction le nom de *symbolisme*, l'élément lui-même étant un *symbole* de la pensée inconsciente du rêve. [...] L'élément d'un rêve peut être à son substrat ce qu'une partie est au tout ; il peut être aussi une allusion à ce substrat ou sa représentation figurée ; [...] un quatrième rapport [...] est [...] le rapport symbolique. (*Introduction...*, p. 167.)

b) Exemples :

1) Je pense que je dois corriger dans un article un passage d'un style raboteux.

Symbole : Je me vois rabotant une pièce de bois

2) Quel est le sens, dans un rêve, de voitures chargées d'une seule espèce de légumes ? C'est le souhait contraire à « choux et carottes » (Kraut und Rüben = méli-mélo), donc, à « gâchis ».

3) [...] Pour représenter symboliquement la castration, le rêve emploie la calvitie, la coupe des cheveux, la perte d'une dent, la décapitation. Il faut aussi voir une manière de se préserver de la castration dans l'apparition de deux ou plusieurs objets servant ordinairement à symboliser le pénis. L'apparition dans le rêve du lézard, animal dont la queue repousse, a le même sens. Un grand nombre des animaux que la mythologie et le folklore ont employés comme symboles génitaux jouent ce même rôle dans le rêve : le poisson, l'escargot, le chat, la souris [...] mais surtout celui qui symbolise essentiellement le membre viril : le serpent. (*Sc. des rêves*, pp. 308 et 319.)

105. Généralité du rapport symbolique

L'essence du rapport symbolique consiste dans une comparaison. Mais il ne suffit pas d'une comparaison quelconque pour que ce rapport soit établi. Nous soupçonnons que la comparaison requiert certaines conditions, sans pouvoir dire de quel genre sont ces conditions. Tout ce qui peut servir de comparaison avec un objet ou un processus n'apparaît pas dans le rêve comme un symbole de cet objet ou de ce processus. D'autre part, le rêve, loin de symboliser sans choix, ne choisit à cet effet que certains éléments des idées latentes du rêve. Le symbolisme se trouve ainsi limité de chaque côté. On doit convenir également que la notion de symbole ne se trouve pas encore nettement délimitée, qu'elle se confond souvent avec celle de substitution, celle de représentation, etc., qu'elle se rapproche même de celle d'allusion. Dans certains symboles, la comparaison qui leur sert de base est évidente. Mais il en est d'autres à propos desquels nous sommes obligés de nous demander où il faut chercher le facteur commun, le *tertium comparationis* de la comparaison présumée. Une réflexion plus approfondie nous permettra parfois de découvrir ce facteur commun qui, dans d'autres cas, restera réellement caché. En outre, si le symbole est une comparaison, il est singulier que l'association ne nous fasse pas découvrir cette comparaison, que le rêveur lui-même ne la connaisse pas, et s'en serve sans rien savoir à son sujet, davantage, qu'il ne se montre nullement disposé à reconnaître cette comparaison lorsqu'on la lui met sous les yeux. On voit ainsi que le rapport symbolique est une comparaison d'un genre tout particulier et dont les raisons nous échappent encore. (*Introduction...*, p. 168.)

106. L'interprétation symbolique n'est pas une « clef des songes »

Dès les premiers essais d'application de cette méthode, on s'aperçoit qu'il faut diriger l'attention non pas sur le rêve considéré comme un tout, mais sur les différentes parties de son contenu. [...] Cette première condition d'application montre que la méthode d'analyse [...] s'écarte de la méthode populaire d'interprétation symbolique célèbre dans la légende et dans l'histoire, et se rapproche de la méthode de déchiffrage. Elle est, comme celle-ci, une analyse « en détail » et non « en masse » ; comme celle-ci, elle considère le rêve dès le début comme un composé, un « conglomérat » de faits psychiques. (*Sc. des rêves*, p. 95.)

107. Élaboration du rêve : résumé

Le processus qui, en collaboration avec la censure du rêve, amène les pensées latentes dans le contenu manifeste du rêve, je l'ai nommé *élaboration du rêve*. Il consiste en un traitement particulier du matériel de pensées préconscient, grâce auquel ces diverses pensées sont *condensées*, leurs accents psychiques sont *déplacés*, le tout est alors transformé en images visuelles, *dramatisé*, puis complété par une *élaboration secondaire* qui le rend incompréhensible. Le travail d'élaboration du rêve est un excellent modèle des processus propres aux couches profondes, inconscientes, de la vie psychique [...] Il met à jour quantité de traits archaïques, par exemple l'emploi d'un *symbolisme* sexuel ici prédominant, que l'on a ensuite retrouvé dans d'autres domaines de l'activité mentale.

L'aspiration instinctive inconsciente, en se mettant en rapport avec un reste diurne, un intérêt non encore épuisé de la vie éveillée, donne au rêve qu'elle forme une valeur double pour le travail analytique. Le rêve interprété est donc d'une part la réalisation d'un désir refoulé, d'autre part, il peut avoir poursuivi l'activité mentale préconsciente du jour et s'être empli des contenus les plus variés, exprimant ainsi un projet, un avertissement, une réflexion, ou de nouveau la réalisation d'un désir. L'analyse s'en sert dans les deux directions, aussi bien pour prendre connaissance, chez l'analysé, des processus conscients que des processus inconscients. (*Ma vie...*, p. 70.)

108. Comme les actes manqués le rêve est un compromis

Le mécanisme des actes manqués et accidentels [...] montre, dans ses points essentiels, une grande analogie avec le mécanisme qui préside à la formation des rêves. [...]

Ici comme là, on trouve des condensations et des formations de compromis (contaminations) ; la situation est la même, c'est-à-dire qu'elle est caractérisée par le fait que des idées inconscientes arrivent à s'exprimer à titre de modifications d'autres idées, en suivant des voies inaccoutumées, indépendamment des associations extérieures. Les incohérences, les absurdités et les erreurs inhérentes au contenu du rêve et à cause desquelles on hésite souvent à voir dans le rêve le produit d'une fonction psychique se produisent de la même façon, bien qu'avec une utilisation plus libre des moyens existants, que les erreurs courantes de notre vie quotidienne ; *ici comme là, l'apparence de fonction incorrecte s'explique par l'interférence particulière de deux ou plusieurs actes corrects.* De cette analogie se dégage une importante conclusion : le mode d'élaboration particulier dont nous voyons la manifestation la plus frappante dans le contenu du rêve ne s'explique pas uniquement par l'état de sommeil de la vie psychique, puisque nous observons des manifestations de ce même mode d'élaboration jusque dans la vie éveillée. (*Vie quot.*, p. 319.)

109. Ressemblances et différences entre le rêve et la névrose

Nous avons démontré que le rêve est toujours accomplissement de désir, parce qu'il provient du système inconscient qui n'a d'autre but que l'accomplissement du désir, qui n'a d'autres forces que celles du désir. Les vastes spéculations psychologiques que nous avons entreprises en partant de l'interprétation des rêves nous font un devoir de montrer comment, grâce à elles, le rêve s'insère dans un cadre où rentrent aussi d'autres phénomènes psychiques. S'il existe un système inconscient ou quelque chose d'analogue, le rêve ne peut en être la seule manifestation ; chaque rêve est sans doute la satisfaction d'un désir ; mais il doit y avoir des formes de satisfaction anormales de désirs autres que le rêve. Cela est si vrai que l'on peut condenser la théorie de tous les symptômes pathologiques en ce seul principe : *ils doivent être tous conçus comme satisfaction de désirs inconscients.* Le rêve n'est, dans notre conception, que le premier terme d'une série très importante pour le psychiatre

et dont l'intelligence équivaut à la solution de la partie purement psychologique du problème psychiatrique.

L'étude des autres termes de cette série de réalisations de désirs, tels que les symptômes hystériques, nous a permis de découvrir un caractère essentiel que nous n'avons pas trouvé dans le rêve. [...] Deux courants de notre vie psychique doivent collaborer à la formation d'un symptôme hystérique. Ce symptôme n'est pas seulement la réalisation d'un désir inconscient, il doit pouvoir réaliser en même temps un désir issu du préconscient, en sorte qu'il est déterminé à tout le moins deux fois : par les deux systèmes en conflit. Mais, comme pour le rêve, il n'est pas de limite à la surdétermination. La détermination préconsciente est toujours une réaction contre le désir inconscient. [...] Nous pouvons donc dire, d'une façon générale, qu'un *symptôme hystérique ne peut apparaître que si deux désirs opposés, issus de deux systèmes psychiques différents, viennent à se réaliser dans une même expression.* [...]

Le rêve [...] exprime les désirs inconscients, le préconscient qui contrôle se borne à exiger certaines transpositions. On n'y trouve pas, de façon générale, de pensée opposée à ces désirs, et qui en réalise la contrepartie, comme dans la névrose. [...] L'inconscient peut faire figurer ses désirs sous toutes sortes de déguisements, le préconscient semble tout entier concentré autour d'un désir unique, celui de *dormir*. Il maintient ce désir pendant toute la durée du sommeil et le réalise par tous les changements d' « occupation » psychique qui sont à sa portée. (*Sc. des rêves*, pp. 560 et suiv.)

110. L'interprétation du rêve est la voie royale qui mène a la connaissance de l'inconscient

a) Les preuves du rôle que joue le ça inconscient dans la formation du rêve sont nombreuses et convaincantes. *α)* La mémoire embrasse bien plus de choses dans le rêve qu'à l'état de veille. Le rêve ramène certains souvenirs oubliés du rêveur et qui, à l'état de veille, restaient inaccessibles à celui-ci ; *β)* Le rêve fait un usage illimité du langage symbolique dont la signification reste, pour la plus grande part, ignorée du dormeur. Mais notre expérience nous

permet d'en établir le sens. Ce langage symbolique tire vraisemblablement son origine de phases antérieures de l'évolution du langage ; γ) La mémoire reproduit très souvent dans le rêve certaines impressions de la première enfance du rêveur, et nous pouvons affirmer, sans crainte d'erreur, non seulement qu'elles avaient été oubliées, mais aussi qu'elles étaient, grâce au refoulement, devenues inconscientes. C'est justement pourquoi, quand nous essayons de reconstituer l'enfance du rêveur, comme nous le faisons au cours d'un traitement analytique, nous ne pouvons pas nous passer du rêve ; δ) Le rêve fait, en outre, surgir un matériel qui n'appartient ni à la vie adulte ni à l'enfance du rêveur. Il faut donc considérer ce matériel-là comme faisant partie de l'héritage archaïque, résultat de l'expérience des aïeux, que l'enfant apporte en naissant, avant même d'avoir commencé à vivre. Dans les légendes les plus anciennes de l'humanité, ainsi que dans certaines coutumes survivantes, nous découvrons des éléments qui correspondent à ce matériel phylogénétique. (*Abrégé...*, p. 30.)

b) De quelque manière que l'on interprète la censure psychique et l'élaboration normale aussi bien que l'élaboration anormale du contenu du rêve, il est certain que ces processus agissent au cours de la formation du rêve, et que, pour l'essentiel, ils manifestent la plus grande analogie avec ceux qui se produisent dans la formation des symptômes hystériques. Or, le rêve n'est pas un phénomène pathologique, il ne suppose aucun trouble de l'équilibre mental, il ne laisse après lui aucun affaiblissement intellectuel. [...] Si nous concluons du phénomène aux causes qui le provoquent, nous reconnaîtrons que le mécanisme psychique de la névrose n'est pas lié à l'invasion d'un trouble morbide. Les deux systèmes psychiques, la censure qui les sépare, le fait qu'une activité en arrête, en recouvre une autre, les rapports des deux avec la conscience — ou tout ce que pourra découvrir au lieu de cela une interprétation plus exacte — tout cela rentre dans le plan normal de notre appareil psychique, et le rêve est une des voies qui permettent de le connaître. Si nous voulons nous contenter d'un minimum de notions tout à fait certaines, nous dirons que le rêve montre que *ce qui est étouffé persiste et subsiste chez l'homme normal et reste capable de rendement psychique.* Le rêve en est une manifestation, il l'est théoriquement toujours, il l'est pratiquement dans le plus grand nombre de cas et ceux-ci manifestent précisément de la manière la plus claire les caractères propres du rêve. Ce qui est étouffé dans notre âme, ce qui ne peut s'exprimer pendant la veille à cause de l'arrêt réciproque des contradictions et reste loin de la perception interne, tout cela trouve pendant la nuit, alors que les compromis règnent, le moyen de s'imposer à la conscience.

[...] *L'interprétation des rêves est la voie royale qui mène à la connaissance de l'inconscient dans la vie psychique.* (*Sc. des rêves*, p. 595.)

II. — LES NÉVROSES ET LEUR THÉRAPEUTIQUE

« Nous ne savons renoncer à rien. Nous ne savons qu'échanger une chose contre une autre. »

(*Psych. appliquée*, p. 71.)

III. Essence et genèse des névroses

Nous avons tous, dans l'enfance, eu un « moi » ainsi débile ; c'est pourquoi les premiers événements de notre existence ont une si grande importance pour la vie ultérieure. La tâche sous laquelle ploie notre enfance est écrasante : nous devons, en peu d'années, parcourir l'évolution, la distance énorme qui sépare le primitif de l'âge de la pierre de l'homme civilisé actuel, en particulier y parer aux aspirations sans frein encore de l'instinct sexuel infantile. C'est alors que notre « moi » recourt au refoulement et subit une névrose infantile dont le résidu, entraîné jusqu'en la maturité de la vie, nous dispose aux maladies nerveuses ultérieures. Tout dépend alors de la manière dont l'être grandi sera traité par le destin. La vie lui est-elle trop dure, la distance trop grande entre les exigences de ses instincts et les obstacles qu'apporte à leur satisfaction la réalité,

le « moi » peut échouer dans ses efforts de médiation conciliatrice, et cela aura d'autant plus de chances d'arriver qu'il sera davantage entravé de par la disposition apportée dès l'enfance. Il reproduit alors son processus ancien de refoulement, les instincts s'arrachent à la maîtrise du « moi », se créent, par la voie de la régression, des satisfactions substitutives, et le pauvre « moi » désarmé est devenu névrotique. (*Psych. et méd.*, p. 224.)

112. La névrose est la conséquence d'un conflit

Embrassons [...] d'un coup d'œil ce qui constitue un trouble « nerveux » : d'une part, un « moi » entravé dans sa synthèse, sans influence sur une partie du « ça », devant renoncer à exercer une part de son activité afin d'éviter un heurt nouveau avec ce qui est refoulé, s'épuisant dans un vain combat contre les symptômes, rejetons des aspirations refoulées ; d'autre part, un « ça » au sein duquel des instincts isolés se sont rendus indépendants, poursuivent leurs buts à eux sans égard aux intérêts généraux de l'être, et n'obéissent plus qu'aux lois de la psychologie primitive qui commandent dans les profondeurs du « ça ». [...] Alors la genèse des névroses nous apparaît sous cette formule simple : le « moi » a tenté d'étouffer certaines parties du « ça » *d'une manière impropre*, il a échoué et le « ça » se venge. La névrose est donc la conséquence d'un conflit entre le « moi » et le « ça », conflit auquel le « moi » prend part [...] parce qu'il ne peut absolument pas renoncer à sa subordination aux réalités du monde extérieur. L'opposition est entre le monde extérieur et le « ça », et puisque le « moi », fidèle en cela à son essence intime, prend parti pour le monde extérieur, il entre en conflit avec son « ça ». Mais [...] ce n'est pas le fait de ce conflit qui conditionne la maladie — de tels conflits entre réalité et « ça » sont inévitables et l'un des devoirs constants du moi est de s'y entremettre — mais ce qui cause le mal est ceci : le « moi » se sert, pour résoudre le conflit, d'un moyen insuffisant : le refoulement. Cependant, la cause en est que le « moi », quand cette tâche s'offrit à lui, était peu développé et sans force. Les refoulements décisifs ont en effet tous lieu dans la première enfance. (*Psych. et méd.*, p. 155.)

113. Étiologie des névroses : trois facteurs de la névrose

a) Parmi les facteurs qui contribuent à causer la névrose, qui ont créé les conditions dans lesquelles les forces psychiques se mesurent entre elles, notre effort de compréhension en met en relief trois : un facteur biologique, un facteur phylogénétique et un facteur purement psychologique.

Le facteur biologique est l'impuissance et la dépendance, prolongées longtemps, du petit enfant. [...] Cette condition biologique crée donc les premières situations dangereuses et provoque le besoin d'être aimé, que l'homme ne perdra plus jamais.

Le deuxième facteur, phylogénétique, n'est établi par nous qu'en concluant de l'effet à la cause. [...] Nous constatons que la vie sexuelle de l'homme ne se développe pas continuellement du début à la maturité, comme celle de la plupart des animaux qui lui sont proches, mais qu'après une première floraison précoce jusqu'à la cinquième année, elle subit une forte interruption, pour se relever avec la puberté et renouer avec les débuts infantiles. Nous pensons qu'il a dû se passer dans les destinées du genre humain quelque chose d'important qui a produit cette interruption du développement sexuel comme résidu historique.

L'importance pathogène de cette interruption de la vie sexuelle ressort du fait que la plupart des sollicitations pulsives de la sexualité infantile sont traitées et écartées par le moi comme des dangers. De sorte que les poussées sexuelles ultérieures de la puberté qui devraient s'intégrer dans l'organisation du moi sont en danger de tomber sous l'attraction des prototypes infantiles et de les suivre dans le refoulement. Nous trouvons là l'étiologie la plus directe des névroses. C'est un fait remarquable et frappant que le contact précoce avec les sollicitations de la sexualité agit sur le moi de la même manière que le contact prématuré avec le monde extérieur.

Le troisième facteur, qui est psychologique, doit être trouvé dans une imperfection de notre appareil psychique qui dépend, à la vérité, de sa différenciation en un moi et un ça, qui se relie donc aussi, en dernière analyse, à l'influence du monde extérieur. En envisageant les dangers de

la réalité, le moi est obligé de se mettre en position de défense contre certaines tendances du ça, de les traiter comme des dangers. Mais le moi ne peut se protéger contre les dangers instinctuels intérieurs d'une manière aussi efficace que contre une partie de la réalité qui lui est étrangère. Associé intimement avec le ça lui-même, il ne peut se défendre contre le danger venant de l'instinct qu'en limitant sa propre organisation et en tolérant la formation de symptômes comme succédanés des satisfactions instinctuelles sacrifiées. Si alors la poussée de l'instinct refoulé se renouvelle, le moi doit affronter toutes les difficultés que nous connaissons, au titre des souffrances névrotiques. (*Inhibition...*, pp. 88 à 90.)

b) Les trois névroses, l'hystérie, la névrose obsessionnelle et la paranoïa, comportent les mêmes éléments (la même étiologie), c'est-à-dire des fragments mnémoniques, des impulsions (dérivant des souvenirs) et des *fabulations protectrices*. Mais l'irruption dans le conscient, les formations de compromis, c'est-à-dire de symptômes, sont différents dans chaque cas. Dans l'hystérie, ce sont des souvenirs ; dans la névrose obsessionnelle, les pulsions perverses, et dans la paranoïa, les fabulations défensives (fantasmes) qui, déformés du fait des compromis, s'insinuent jusqu'au comportement habituel. (*Naiss.*, p. 174.)

c)

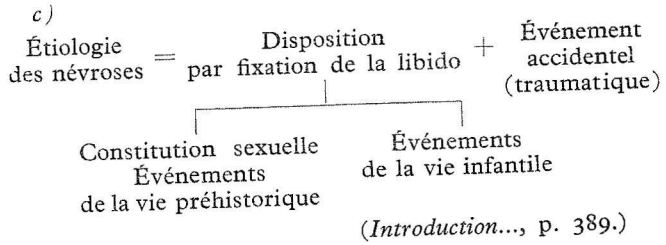

(*Introduction...*, p. 389.)

114. Névrose et enfance : les névroses ne s'acquièrent qu'au cours de la première enfance

a) Il semble que les névroses ne s'acquièrent qu'au cours de la prime enfance (jusque l'âge de 6 ans), bien que leurs symptômes puissent être plus tardifs. La névrose infantile

se manifeste quelquefois pendant un temps assez court ou peut même passer inaperçue. La névrose ultérieure a, en tout cas, son point de départ dans l'enfance.

[...] Nous comprenons facilement pourquoi les névroses naissent de préférence durant la première enfance. Elles sont, nous le savons, des affections du moi, il n'est donc pas surprenant que le moi, tant qu'il demeure faible, inachevé, incapable de résistance, n'arrive pas à résoudre des problèmes dont il pourrait, plus tard, trouver en se jouant la solution. (Les exigences pulsionnelles du dedans comme les excitations du dehors agissent alors à la façon de traumatismes, surtout si elles flattent certaines prédispositions.) Le moi, incapable de se défendre, cherche à se tirer d'affaire par des tentatives de fuite *(refoulements)*, moyens inefficaces et qui, ultérieurement, opposeront à tout développement éventuel un obstacle permanent.

[...] Les incidents traumatisants ne sont épargnés à nul être humain, et personne n'échappe aux refoulements que provoquent ces traumatismes. [...] Ce phénomène est rendu possible par des prédispositions héréditaires, mais ne se réalise presque jamais sans le concours de l'éducation et de l'influence parentale. Éducateurs et parents, en tant que représentants du surmoi, restreignent, au moyen d'interdictions et de punitions, l'activité du moi et favorisent ou même imposent l'instauration des refoulements. (*Abrégé...*, p. 54 et sqq.)

b) Au traumatisme infantile peut succéder immédiatement une névrose infantile ; cette dernière se manifeste par des efforts de défense s'accompagnant de symptômes. Une pareille névrose peut durer longtemps et provoquer de voyantes manifestations ou bien demeurer latentes et passer inaperçues. C'est généralement la défense qui y prend le dessus, mais, quoi qu'il arrive, certaines modifications du moi se produisent et demeurent comme des cicatrices. Il est rare qu'une névrose infantile se continue sans interruption par une névrose de l'adulte. Il arrive bien plus fréquemment qu'une période de normalité lui fasse suite, processus qui est sans doute facilité ou permis par la latence physiologique. C'est plus tard seulement que la névrose deviendra définitivement manifeste par l'effet retardé du traumatisme. Cela se produit soit au moment de la puberté,

soit un peu plus tard. Dans le premier cas, les pulsions renforcées par la maturité physique reprennent la lutte dans laquelle elles avaient d'abord succombé. Dans le second cas, la névrose se manifeste plus tard parce que les réactions et les modifications du moi provoquées par le mécanisme de défense nuisent à la réalisation des tâches nouvelles imposées au moi par la vie, de sorte que de graves conflits surgissent entre un monde extérieur exigeant, et un moi qui cherche à protéger l'organisation si péniblement établie lors de sa lutte défensive. Cette période de trêve entre les premières réactions au traumatisme et l'apparition ultérieure de la maladie peut être considérée comme une tentative de guérison, comme un effort tenté pour rassembler les éléments du moi que le traumatisme avait dissociés, pour en faire un tout puissant en face du monde extérieur. Toutefois, cette tentative est rarement couronnée de succès si le travail analytique ne vient pas à la rescousse, et même en ce dernier cas, la réussite n'est pas toujours certaine. Assez souvent, le processus s'achève par la destruction, le morcellement du moi ou par la victoire sur ce dernier de l'élément précocement dissocié et dominé par le traumatisme. (*Moïse...*, p. 118.)

115. Névrose et sexualité

a) *La névrose est le négatif de la perversion.* — On a pu établir, par l'expérience, que les symptômes [névrotiques] sont l'équivalent de tendances qui puisent leur force dans l'instinct sexuel lui-même. [...] L'hystérique souffre d'un *refoulement sexuel*, qui dépasse la mesure normale, d'un excès de développement des forces qui s'opposent à l'instinct sexuel (pudeur, dégoût, conceptions morales). Il refuse instinctivement de se préoccuper du problème sexuel, ce qui, dans des cas typiques, a pour résultat une ignorance complète se prolongeant bien au-delà de la puberté.

[...] Les symptômes morbides ne se développent pas aux dépens de l'instinct sexuel normal (au moins pas exclusivement ou d'une façon prépondérante), mais représentent une conversion d'instincts qui devraient être nommés *pervers* (au sens large du mot) s'ils pouvaient, sans être écartés de la conscience, trouver une expression dans des

actes imaginaires ou réels. Les symptômes névropathiques se forment donc en partie aux dépens de la sexualité anormale : *la névrose est, pour ainsi dire, le négatif de la perversion.* (*Trois essais...*, pp. 59 et sqq.)

b) *L'évolution de la névrose est déterminée par une prohibition sexuelle.* — Dans l'histoire clinique [de la névrose] [...] le fait essentiel [est] la prohibition s'affirmant et s'imposant dès la toute première enfance ; toute l'évolution ultérieure de la névrose est déterminée par le mécanisme du refoulement qui s'est effectué à cette époque de la vie. Le refoulement de la tendance ayant été suivi d'oubli (amnésie), la motivation de la prohibition, devenue inconsciente, reste inconnue, et toutes les tentatives de décomposition, d'analyse mentale de cette motivation ne peuvent que rester stériles, faute d'un point d'appui où elles puissent se raccrocher. La prohibition doit sa force, son caractère obsédant précisément aux rapports qui existent entre elle et sa contrepartie, c'est-à-dire le désir non satisfait mais dissimulé ; ce caractère découle donc d'une nécessité intérieure dans laquelle la conscience est incapable de pénétrer. La transmissibilité et la faculté d'expansion de la prohibition reflètent un processus qu'accomplit le désir inconscient et que les conditions psychologiques de l'inconscient favorisent particulièrement. La tendance-désir se déplace constamment pour échapper à l'interdiction dont elle est frappée, et elle cherche à remplacer ce qui lui est défendu par des substitutions. La prohibition suit ces déplacements et se fixe successivement sur tous les nouveaux buts choisis par le désir. A chaque pas en avant de la libido refoulée, la prohibition réagit par une nouvelle aggravation. La neutralisation réciproque des deux forces en lutte provoque le besoin d'une dérivation, d'une diminution de la tension existante, et c'est par ce besoin que s'explique la motivation des actes obsessionnels. Dans la névrose, ces actes sont manifestement des compromis : d'une part, des témoignages de repentir, des efforts d'expiation ; d'autre part, des actes de substitution par lesquels le désir cherche à se dédommager de ce qui lui est interdit. C'est une loi de la névrose que ces actes obsessionnels se mettent de plus en plus au service du désir, et se rapprochent de plus en plus de l'action primitivement prohibée. (*Totem...*, p. 47.)

116. Le névrosé est nécessairement un asocial

L'examen psychanalytique des névroses nous a montré que leurs symptômes découlent de tendances sexuelles directes, refoulées mais demeurées actives. On peut compléter cette formule en ajoutant : ces symptômes peuvent encore découler de tendances entravées, mais entravées d'une façon incomplète ou rendant possible le retour au but sexuel réprimé. C'est ce qui explique que la névrose rende asocial, creuse un fossé entre l'individu qui en est atteint et les formations collectives dont il faisait habituellement partie. On peut dire que la névrose est, pour la collectivité, un facteur de décomposition, au même degré que l'amour. Aussi voit-on en revanche que toutes les fois que se manifeste une forte tendance aux formations collectives, les névroses s'atténuent, et peuvent même disparaître provisoirement. On a d'ailleurs essayé, et avec raison, d'utiliser cette opposition entre la névrose et la formation collective dans un but thérapeutique. Celui-là même qui ne regrette pas la disparition des illusions religieuses dans le monde civilisé moderne conviendra que tant que ces illusions étaient assez fortes, elles constituaient pour ceux qui vivaient sous leur domination la meilleure protection contre les névroses. Il n'est de même pas difficile de reconnaître dans toutes les adhésions à des sectes ou communautés mystico-religieuses ou philosophico-mystiques, l'expression d'une recherche de remède indirect contre toutes sortes de névroses. Tout cela se rattache à l'opposition entre tendances sexuelles directes et tendances sexuelles entravées.

Abandonné à lui-même, le névrotique est obligé de substituer ses formations symptomatiques aux grandes formations collectives dont il est exclu. Il se crée son propre monde imaginaire, sa propre religion, son système chimérique, et reproduit aussi les institutions de l'humanité sous un aspect défiguré qui trahit la puissante contribution qu'apportent à ce travail les tendances sexuelles directes. (*Essais...*, p. 169.)

117. La thérapeutique analytique des névroses diffère de la thérapeutique hypnotique

La thérapeutique hypnotique cherche à recouvrir et à masquer quelque chose dans la vie psychique ; la thérapeutique analytique cherche, au contraire, à le mettre à nu et à l'écarter. La première agit comme un procédé cosmétique ; la dernière, comme un procédé chirurgical. Celle-là utilise la suggestion pour interdire les symptômes, elle renforce les refoulements, mais laisse inchangés tous les processus qui ont abouti à la formation des symptômes. Au contraire, la thérapeutique analytique, lorsqu'elle se trouve en présence de conflits qui ont engendré les symptômes, cherche à remonter jusqu'à la racine et se sert de la suggestion pour modifier dans le sens qu'elle désire l'issue de ces conflits. La thérapeutique hypnotique laisse le patient inactif et inchangé, par conséquent tout aussi sans résistance devant une nouvelle cause de troubles morbides. Le traitement analytique impose au médecin et au malade des efforts pénibles tendant à surmonter des résistances intérieures. Lorsque ces résistances sont vaincues, la vie psychique du malade se trouve changée de façon durable, élevée à un degré de développement supérieur, et reste protégée contre toute nouvelle possibilité pathogène. C'est ce travail de lutte contre les résistances qui constitue la tâche essentielle du traitement analytique, et cette tâche incombe au malade auquel le médecin vient en aide par le recours à la suggestion agissant dans le sens de son *éducation*. Aussi a-t-on dit avec raison que le traitement psychanalytique est une sorte de *post-éducation*. (*Introduction...*, p. 482.)

118. La thérapeutique psychanalytique revient a triompher du désir en pleine lumière

Si l'on parvient à ramener le refoulé dans le plein jour de l'âme — ce qui suppose que des résistances considérables aient été surmontées — alors, le conflit psychique né de cette réintégration, et que le malade voulait éviter, peut, sous la direction du médecin, trouver une meilleure solution que celle qu'offrait le refoulement. Une telle méthode parvient à faire évanouir conflits et névroses. Tantôt le

malade convient qu'il a eu tort de repousser le désir pathogène, et il accepte totalement ou partiellement ce désir ; tantôt le désir lui-même est aiguillé vers un but plus élevé et, pour cette raison, moins sujet à objection (c'est ce que je nomme la *sublimation* du désir) ; tantôt, on reconnaît qu'il était juste de rejeter le désir, mais on remplace le mécanisme automatique, donc insuffisant, du refoulement, par un jugement de condamnation morale rendu avec l'aide des plus hautes instances spirituelles de l'homme ; c'est en pleine lumière que l'on triomphe du désir. (*Cinq leçons...*, p. 141.)

119. Les symptômes névrotiques sont des substituts

A la satisfaction dont on est privé [les symptômes] créent une substitution en faisant rétrograder la libido à des phases antérieures, ce qui comporte le retour aux objets ou à l'organisation qui a caractérisé ces phases. [...] Le névrotique est attaché à un certain moment déterminé de son passé ; il s'agit d'une période dans laquelle sa libido n'était pas privée de satisfaction, d'une période où il était heureux. Il cherche dans son passé jusqu'à ce qu'il trouve une pareille période, dût-il pour cela remonter jusqu'à sa toute première enfance, telle qu'il s'en souvient ou se la représente d'après des indices ultérieurs. Le symptôme reproduit d'une manière ou d'une autre cette satisfaction de la première enfance, satisfaction déformée par la censure qui naît du conflit, accompagnée généralement d'une sensation de souffrance et associée à des facteurs faisant partie de la prédisposition morbide. (*Introduction...*, p. 392.)

120. « Être malade » est une notion pratique

Les symptômes, et nous ne parlons naturellement ici que des symptômes psychiques (ou psychogènes) et de maladie psychique, sont, pour la vie considérée dans son ensemble, des actes nuisibles ou tout au moins inutiles, des actes qu'on accomplit avec aversion et qui sont accompagnés d'un sentiment pénible ou douloureux. Leur principal dommage consiste dans l'effort psychique qu'exige leur exécution et dans celui dont on a besoin pour les combattre. Ces deux efforts, lorsqu'il s'agit d'une formation exagérée

de symptômes, peuvent entraîner une diminution telle de l'énergie psychique disponible que la personne intéressée devient incapable de suffire aux tâches importantes de la vie. Comme cet effet constitue surtout une expression de la quantité d'énergie dépensée, on conçoit sans peine qu' « être malade » est une notion essentiellement pratique. (*Introduction...*, p. 385.)

121. Le role de l'imagination dans la formation des symptomes névrotiques

Voici ce qui sera de nature à faire comprendre le rôle de la fantaisie dans la formation des symptômes. [...] Dans les cas de privation, la libido, accomplissant une marche régressive, vient réoccuper les positions qu'elle avait dépassées, non sans toutefois y avoir laissé une certaine partie d'elle-même. [...] Comment la libido trouve-t-elle le chemin qui doit la conduire à ces points de fixation ? Eh bien, les objets et les directions abandonnées par la libido ne le sont pas d'une façon complète et absolue. Ces objets et directions, ou leurs dérivés, persistent encore avec une certaine intensité dans les représentations de l'imagination. Aussi suffit-il à la libido de se reporter à ces représentations pour retrouver le chemin qui doit la conduire à toutes ces fixations refoulées. Ces représentations imaginaires avaient joui d'une certaine tolérance, il ne s'était pas produit de conflit entre elles et le *moi*, quelque forte que pût être leur opposition avec celui-ci, mais cela, tant qu'une certaine condition était observée, condition de nature *quantitative*, et qui ne se trouve troublée que du fait du reflux de la libido vers les objets imaginaires. Par suite de ce reflux, la quantité d'énergie inhérente à ces objets se trouve augmentée au point qu'ils deviennent exigeants et manifestent une poussée vers la réalisation. Il en résulte un conflit entre eux et le *moi*. Qu'ils fussent autrefois conscients ou préconscients, ils subissent à présent un refoulement de la part du *moi* et sont livrés à l'attraction de l'inconscient. Des fantaisies maintenant inconscientes, la libido remonte jusqu'à leurs origines dans l'inconscient, jusqu'à ses propres points de fixation.

La régression de la libido vers les objets imaginaires ou fantaisistes constitue une étape intermédiaire sur le chemin

qui conduit à la formation de symptômes. [...] Nous appelons *introversion* l'éloignement de la libido des possibilités de satisfaction réelle et son déplacement sur des fantaisies considérées jusqu'alors comme inoffensives. (*Introduction...*, p. 401).

122. Angoisse, peur, terreur

On considère généralement les mots *terreur*, *peur*, *angoisse* comme synonymes. En quoi on a tort, car rien n'est plus facile que de les distinguer, lorsqu'on les considère dans leurs rapports avec un danger. L'angoisse est un état qu'on peut caractériser comme un état d'attente d'un danger, de préparation au danger, connu ou inconnu ; la peur suppose un objet déterminé en présence duquel on éprouve ce sentiment ; quant à la terreur, elle représente un état que provoque un danger actuel, auquel on n'était pas préparé : ce qui la caractérise principalement, c'est la surprise. (*Essais...*, p. 18.)

123. Angoisse réelle et angoisse névrotique

Le danger réel est un danger que nous connaissons. L'angoisse à base réelle est l'angoisse devant cet objet connu. L'angoisse névrotique est une angoisse devant un danger que nous ne connaissons pas. Il faut donc d'abord rechercher et identifier le danger qui cause la névrose. L'analyse nous a montré que c'est un danger instinctuel. Si nous portons à la conscience ce danger, inconnu du moi, nous effaçons la différence entre l'angoisse à base réelle et l'angoisse névrotique, et nous pouvons traiter celle-ci comme celle-là.

Dans le danger réel, nous développons deux réactions : la réaction affective — l'accès d'angoisse — et l'acte défensif. Vraisemblablement, il se produit la même chose à l'occasion du danger instinctuel. Nous connaissons le cas de la collaboration utile des deux réactions, lorsque l'une donne le signal pour le déclenchement de l'autre. Mais aussi le cas de la réaction mal adaptée, celui de la paralysie par l'angoisse, où l'une se développe aux dépens de l'autre.

Il y a des cas où les caractères de l'angoisse à base réelle et de l'angoisse névrotique sont mêlés. Le danger est connu et réel, mais l'angoisse, devant lui, est démesurément grande, plus grande qu'elle ne devrait l'être, d'après notre jugement.

Mais ce cas ne présente en principe rien de nouveau. Dans ce surplus se traduit l'élément névrotique. L'analyse montre qu'au danger réel est connu et associé un danger instinctuel inconnu.

[...] Quel est le noyau, quelle est la signification de la situation dangereuse ? Manifestement, l'évaluation de notre force, en comparaison de l'importance du danger, l'aveu de notre impuissance à son égard, impuissance matérielle en cas de danger réel, impuissance psychique en cas de danger instinctuel. Dans ces hypothèses, notre jugement sera guidé par des expériences déjà faites. Le fait de savoir si on se trompe dans cette situation est indifférent pour le résultat. Appelons une telle situation vécue d'impuissance *situation traumatique* (ou traumatisante) ; nous avons alors une bonne raison pour séparer la situation traumatique de la *situation dangereuse*.

Or, c'est un progrès important dans l'art de notre autoconservation, lorsqu'une pareille situation traumatique d'impuissance n'est pas attendue passivement, mais prévue activement et attendue. La situation qui implique la condition d'une telle attente active, nous l'appellerons situation dangereuse. C'est dans celle-là qu'est donné le signal d'angoisse. Cela veut dire : j'attends qu'une situation d'impuissance se déclenche. Ou bien la situation présente me rappelle un des événements traumatiques précédemment subis. J'anticipe alors le trauma, je veux me conduire comme s'il était imminent, pour autant qu'il soit encore temps de l'écarter. L'angoisse est donc, d'une part, l'attente du trauma, d'autre part la répétition atténuée du trauma prototypique. Ces deux caractères [...] ont ainsi une origine différente : le rapport de l'angoisse avec l'attente fait partie de la situation dangereuse ; son indétermination, et le fait qu'elle manque d'un objet précis correspond, par contre, à la situation traumatique d'impuissance, anticipée dans la situation dangereuse. (*Inhibition...*, pp. 102 à 104.)

124. Différentes formes de l'angoisse névrotique

Nous trouvons, en premier lieu, un état d'angoisse général, une angoisse pour ainsi dire flottante, prête à s'attacher au contenu de la première représentation susceptible de lui

fournir un prétexte. [...] Nous appelons cet état « angoisse d'attente » ou « attente anxieuse ». Les personnes tourmentées par cette angoisse prévoient toujours les plus terribles de toutes les éventualités, voient dans chaque événement accidentel le présage d'un malheur, penchent toujours pour le pire. [...] La tendance à cette attente du malheur est un trait de caractère propre à beaucoup de personnes qui, à part cela, ne paraissent nullement malades ; on leur reproche leur humeur sombre, leur pessimisme. Mais l'angoisse d'attente existe régulièrement à un degré très prononcé dans une affection nerveuse à laquelle j'ai donné le nom de *névrose d'angoisse*, et que je range parmi les névroses actuelles.

Une autre forme de l'angoisse présente, au contraire [...], des attaches plutôt psychiques et est associée à certains objets ou à certaines situations. C'est l'angoisse qui caractérise les si nombreuses et souvent si singulières *phobies*. [On peut] entrevoir la possibilité de distinguer trois groupes [de phobies]. Quelques-uns des objets redoutés ont quelque chose de sinistre, même pour nous autres normaux auxquels ils rappellent un danger ; c'est pourquoi ces phobies ne nous paraissent pas incompréhensibles, bien que nous leur trouvions une intensité exagérée (serpent). [...] Dans un deuxième groupe, nous rangeons les cas où il existe bien un rapport avec un danger, mais un danger que nous avons l'habitude de négliger et de ne pas faire entrer dans nos calculs (bateau, pont, solitude, foules, espaces clos, etc.). [...] Ce qui nous paraît étrange dans ces phobies, c'est moins leur contenu que leur intensité. [...] Il reste encore un troisième groupe de phobies, mais qui échappent à notre compréhension (chat, souris). [...]

Ces deux formes d'angoisse, l'angoisse d'attente [...] et l'angoisse associée aux phobies, sont indépendantes l'une de l'autre [...] et elles n'existent simultanément que d'une façon exceptionnelle et comme accidentelle. L'état d'angoisse générale le plus prononcé ne se manifeste pas fatalement par des phobies ; des personnes dont la vie est empoisonnée par l'agoraphobie peuvent être totalement exemptes de l'angoisse d'attente, source de pessimisme. [...] Certaines phobies (espace, chemin de fer) ne sont acquises qu'à l'âge mûr, tandis que d'autres (obscurité, orage, animaux) semblent avoir existé dès les premières années de la vie. Les

unes ont toute la signification de maladies graves, d'autres apparaissent comme des singularités, des lubies. Lorsqu'un sujet présente une phobie du troisième groupe, on est autorisé à soupçonner qu'il en a encore d'autres du même genre. [...] Nous rangeons toutes ces phobies dans le cadre de l'*hystérie d'angoisse*. [...] La troisième forme d'angoisse névrotique nous met en présence d'une énigme qui consiste en ce que nous perdons entièrement de vue les rapports existant entre l'angoisse et le danger menaçant. Dans l'hystérie, par exemple, cette angoisse accompagne les autres symptômes hystériques, ou encore elle peut se produire dans n'importe quelles conditions d'excitation ; de sorte que, nous attendant à une manifestation affective, nous sommes tout étonnés d'observer l'angoisse qui, elle, est la manifestation à laquelle nous nous attendions le moins. Enfin, l'angoisse peut encore se produire sans rapport avec des conditions quelconques, d'une façon aussi incompréhensible pour nous que pour le malade, comme un accès spontané et libre, sans qu'il puisse être question d'un danger ou d'un prétexte dont l'exagération aurait eu pour effet cet accès. Nous constatons, au cours de ces accès spontanés, que l'ensemble auquel nous donnons le nom d'état d'angoisse est susceptible de dissociation. L'ensemble de l'accès peut être remplacé par un symptôme unique, d'une grande intensité, tel que tremblement, vertige, palpitations, oppression, le sentiment général d'après lequel nous reconnaissons l'angoisse faisant défaut ou étant à peine marqué. Et cependant, ces états, que nous décrivons sous le nom d' « équivalents de l'angoisse » doivent être, sous tous les rapports, cliniques et étiologiques, assimilés à l'angoisse. (*Introduction*, pp. 425 à 428.)

125. Les phobies

a) L'émoi pulsionnel qui a cédé au refoulement est une attitude libidinale envers le père, associée à la crainte de celui-ci. Après le refoulement, le père n'apparaît plus en tant qu'objet de la libido. A sa place, se trouve un animal-substitut, plus ou moins bien apte à être l'objet d'angoisse. La formation substitutive de la partie représentation s'est établie par la voie du *déplacement*, le long d'un enchaînement déterminé d'une certaine manière. La partie quanti-

tative n'a pas disparu, mais s'est transformée en angoisse. [...] La peur du loup [par exemple] remplace les revendications d'amour envers le père.

[...] Un refoulement semblable [...] doit être considéré comme entièrement raté. Le refoulement n'a fait qu'écarter, que remplacer la représentation, mais l'épargne en déplaisir reste nulle. C'est pourquoi la névrose ne s'arrête pas là et poursuit son œuvre, en un second temps, pour atteindre son but prochain et plus important. On en arrive à la tentative de fuite, à la *phobie* proprement dite, à une série d'évitements destinés à échapper à la décharge d'angoisse. (*Métapsychologie*, p. 84.)

b) Exemple. — Le petit Hans refuse d'aller dans la rue parce que les chevaux lui causent de l'angoisse. Voilà le fait brut. Mais quel est ici le symptôme ? Le développement de l'angoisse ? Le choix de l'objet de l'angoisse ? Ou le renoncement à ses libres mouvements, ou plusieurs de ces choses simultanément ? Quelle est la satisfaction qu'il se refuse ? Pourquoi se la refuse-t-il ? Nous n'avons pas de peine à répondre que, dans ce cas, il n'y a pas tant de mystère. L'incompréhensible peur des chevaux, voilà le symptôme ; l'impossibilité d'aller dans la rue est un phénomène d'inhibition, une limitation que s'impose le moi, pour ne pas éveiller le symptôme de l'angoisse.

[...] Hans est en plein complexe d'Œdipe, il est jaloux de son père qu'il aime pourtant tendrement, tant qu'il ne pense pas à sa mère, cause de division. Ainsi, nous avons un conflit d'ambivalence, un amour bien fondé et une haine non moins justifiée, tous deux dirigés sur la même personne. La phobie doit être un essai de solution de ce conflit. (*Inhibition...*, p. 20.)

126. La « complaisance somatique » dans l'hystérie

On s'est souvent demandé si les symptômes de l'hystérie étaient d'origine psychique ou somatique. Une fois l'origine psychique admise, l'on peut encore se demander si tous les symptômes de l'hystérie sont nécessairement déterminés psychiquement. Cette question [...] est mal posée. Le véritable état des choses n'est pas enfermé dans cette alternative. Pour autant que je puisse le voir, tout symptôme hystérique

a besoin d'apport des deux côtés. Il ne peut se produire sans une certaine *complaisance somatique* qui se manifeste par un processus normal ou pathologique dans ou sur un organe du corps. Ce processus ne se produit qu'une fois — tandis que la faculté de répétition fait partie du caractère du symptôme hystérique — s'il n'a pas de signification psychique, de sens. Ce sens, le symptôme hystérique ne l'a pas de prime abord, il lui est conféré, il est en quelque sorte soudé avec lui, et peut être différent dans chaque cas, selon la nature des pensées réfrénées qui cherchent à s'exprimer.

[...] Les processus psychiques sont, dans toutes les psychonévroses, pendant un bon bout de chemin, les mêmes ; puis, seulement alors, entre en ligne de compte la complaisance somatique qui procure aux processus psychiques inconscients une issue dans le corporel. Là où ce facteur ne joue pas, cet état n'est plus un symptôme hystérique, mais quand même quelque chose d'apparenté, une phobie, par exemple, ou une obsession, bref, un symptôme psychique. (*Cinq psych.*, p. 28.)

127. L'hystérie de conversion

Un symptôme correspond *simultanément* de façon tout à fait régulière à plusieurs significations. [...] Il peut aussi prendre *successivement* plusieurs significations. Le symptôme peut, au cours des années, modifier une de ses significations ou sa signification principale, ou bien le rôle directeur peut passer d'une signification à une autre. C'est comme un trait conservateur du caractère de la névrose de garder, si possible, le symptôme une fois constitué, même lorsque la pensée inconsciente qui y trouva son expression a perdu de son importance. Mais il est facile aussi d'expliquer mécaniquement cette tendance à la conservation du symptôme. La constitution d'un pareil symptôme est si difficile, le transfert de l'excitation purement psychique au corporel, fait que j'ai nommé *conversion*, est lié à tant de conditions favorables, une complaisance somatique telle qu'il en est besoin pour la conversion est si malaisée à obtenir, que l'impulsion à décharger l'excitation de l'inconscient conduit à se contenter, autant que possible, d'une voie de décharge déjà praticable. Il semble qu'il soit bien

plus facile d'établir des relations associatives entre une nouvelle pensée à décharger et une ancienne, qui n'en a plus besoin, que de créer une nouvelle conversion. L'excitation s'écoule, par la voie ainsi tracée, de la nouvelle source d'excitation vers le lieu précédent de déversement, et le symptôme ressemble, comme dit l'Évangile, à une vieille outre remplie de vin nouveau. (*Cinq psych.*, p. 38.)

128. Thérapeutique de l'hystérie

a) L'incapacité où sont les malades d'exposer avec ordre l'histoire de leur vie en tant qu'elle correspond à l'histoire de leur maladie n'est pas seulement caractéristique de la névrose, elle revêt aussi une grande importance théorique. Cette imperfection relève des causes suivantes : premièrement, la malade garde pour elle une partie de ce qui lui est connu et qu'elle devrait raconter, ceci consciemment, à dessein, pour des motifs de timidité et de pudeur qu'elle n'a pas encore surmontés (discrétion lorsqu'il s'agit de tierces personnes). Telle est la part d'insincérité consciente. Deuxièmement, une partie de son savoir anamnestique, partie dont la malade dispose habituellement, fait défaut pendant le récit, sans que la malade ait l'intention de faire cette réserve : voilà la part de la non-sincérité inconsciente. Troisièmement, ne manquent jamais les amnésies véritables, les lacunes de la mémoire, auxquelles sont sujets même des souvenirs tout récents, pas plus que les illusions de la mémoire, édifiées secondairement pour en combler les lacunes. Là où les événements mêmes ont été conservés par la mémoire, le but auquel tendent les amnésies sera aussi sûrement atteint une fois le rapport aboli, et c'est quand l'ordre chronologique des événements est modifié que le rapport est le plus sûrement rompu. Aussi, cet ordre chronologique est-il toujours l'élément le plus vulnérable des souvenirs et celui qui subit le premier l'effet du refoulement. Nous trouvons certains souvenirs, pour ainsi dire, au premier stade du refoulement : ils sont chargés de doute. Ce doute ne manquerait pas d'être un peu plus tard remplacé par un oubli un par ou faux-souvenir.

Des considérations d'ordre théorique nous incitent à considérer cet état de la mémoire comme un corrélatif

nécessaire des symptômes hystériques. Au cours du traitement, le malade complète ce qu'il a retenu ou ce qui ne lui est pas venu à l'esprit, quoiqu'il l'ait toujours su. Les illusions de la mémoire deviennent alors insoutenables, les lacunes se comblent. Ce n'est que vers la fin du traitement qu'on peut embrasser d'un coup d'œil une histoire de la maladie conséquente, compréhensible et complète. Si le but pratique du traitement est de supprimer tous les symptômes possibles et de leur substituer des pensées conscientes, il en est un autre, le but théorique, qui est la tâche de guérir les lésions de mémoire du malade. Les deux buts coïncident ; si l'un est atteint, l'autre l'est aussi ; un même chemin mène aux deux. (*Cinq psych.*, p. 9 et 10.)

b) La psychanalyse peut faire disparaître les symptômes de l'hystérie s'ils sont l'équivalent, pour ainsi dire la transposition, d'une série d'événements psychiques, de désirs et de tendances qui, par un certain processus (le *refoulement*) n'ont pu arriver à leur terme en des actes qui s'intégreraient dans la vie consciente. Ces complexes psychiques, retenus dans l'inconscient, tendent à trouver une expression qui correspondrait à leur valeur affective, une sorte de *décharge*. C'est ce qui se passe chez l'hystérique, sous la forme de *conversion* en phénomènes somatiques qui ne sont autres que les symptômes de l'hystérie. A l'aide d'une technique précise, permettant de ramener ces symptômes aux complexes affectifs qui, dès lors, deviennent conscients, on peut arriver à comprendre la nature et l'origine de ces états mentaux qui, jusque-là, étaient restés obscurs. (*Trois essais...*, p. 58.)

129. Les symptomes de la névrose obsessionnelle

a) Les symptômes de la névrose obsessionnelle sont en général de deux ordres et de tendance opposée. Ce sont ou des interdictions, des mesures de précaution, des punitions, donc des mesures de nature négative, ou ce sont, au contraire, des satisfactions de remplacement, très fréquentes sous leurs déguisements symboliques. De ces deux groupes, le groupe négatif de défenses, de punitions est le plus ancien ; mais, au cours de la maladie, les satisfactions de remplacement, qui se moquent de toutes les résistances de la volonté,

vont prenant toujours plus d'importance. Et c'est un triomphe insigne de la formation du symptôme lorsque celui-ci réussit à amalgamer la défense et la satisfaction, de sorte que l'interdiction originelle, qu'elle implique ou non une action intermédiaire de protection, prenne aussi le sens d'une satisfaction, ce qui arrive souvent par la voie d'associations très artificielles. Par là se révèle la tendance à la synthèse que nous avons déjà reconnue au moi. Dans les cas extrêmes, le malade en arrive à donner à la plupart des symptômes, outre leur signification originelle, un sens directement contraire. (*Inhibition...*, p. 34.)

b) La névrose obsessionnelle se manifeste en ce que les malades sont préoccupés par des idées auxquelles ils ne s'intéressent pas, éprouvent des impulsions qui leur paraissent tout à fait bizarres, et sont poussés à des actions dont l'exécution ne leur procure aucun plaisir, mais auxquelles ils ne peuvent pas échapper. Les idées (représentations obsédantes) peuvent être en elles-mêmes dépourvues de sens ou seulement indifférentes pour l'individu ; elles sont souvent tout à fait absurdes et déclenchent dans tous les cas une activité intellectuelle intense qui épuise le malade et à laquelle il se livre à son corps défendant. Il est obligé, contre sa volonté, de scruter et de spéculer, comme s'il s'agissait de ses affaires vitales les plus importantes. Les impulsions que le malade éprouve peuvent également paraître enfantines et absurdes, mais elles ont le plus souvent un contenu terrifiant, le malade se sentant incité à commettre des crimes graves, de sorte qu'il ne les repousse pas seulement comme lui étant étrangères, mais les fuit, effrayé, et se défend contre la tentation par toutes sortes d'interdictions, de renoncements et de limitations de sa liberté. Il est bon de dire que ces crimes et mauvaises actions ne reçoivent jamais même un commencement d'exécution ; la fuite et la prudence finissent toujours par en avoir raison. Les actions que le malade accomplit réellement, les actes dits obsédants, ne sont que des actions inoffensives, vraiment insignifiantes, le plus souvent des répétitions, des enjolivements cérémonieux des actes ordinaires de la vie courante, avec ce résultat que les démarches les plus nécessaires, telles que le fait de se coucher, de se laver, de faire sa toilette, d'aller se promener, deviennent des problèmes

pénibles, à peine solubles. Les représentations, impulsions et actions morbides ne sont pas mélangées en proportions égales dans chaque forme et chaque cas de névrose obsessionnelle : le plus souvent, c'est l'un ou l'autre de ces facteurs qui domine le tableau et donne son nom à la maladie, mais toutes les formes et tous les cas ont des traits communs qu'il est impossible de méconnaître. (*Introduction...*, p. 280.)

130. Role du refoulement dans les névroses obsessionnelles

Le fait primordial [...] consiste toujours dans le *refoulement d'une pulsion instinctive* (d'une composante de l'instinct sexuel), pulsion qui était contenue dans la constitution de la personne en jeu, qui put se manifester un certain temps dans sa vie infantile et devint ensuite la proie du refoulement. Une scrupulosité particulière, dirigée contre les objectifs de cet instinct est engendrée en même temps que le refoulement de cet instinct. Seulement, cette formation réactionnelle psychique ne se veut pas sûre d'elle-même, mais constamment menacée par l'instinct demeuré aux aguets dans l'inconscient. L'influence de l'instinct refoulé est ressentie sous forme de tentation, et c'est au cours du processus du refoulement lui-même que naît l'angoisse, qui, en tant qu'angoisse expectante, s'empare du domaine de l'avenir. Le processus de refoulement qui conduit à la névrose obsessionnelle est à qualifier de refoulement incomplètement réussi, refoulement qui menace de faiblir de plus en plus. C'est en quoi il est comparable à un conflit qui ne saurait connaître de fin ; des efforts toujours renouvelés sont nécessaires afin de maintenir l'équilibre contre les poussées constantes de l'instinct. Les actes cérémoniels et obsédants naissent ainsi, d'une part, à titre de défense contre la tentation, d'autre part, à titre de protection contre un malheur attendu. Mais contre la tentation, les actes de protection semblent bientôt ne pas suffire ; alors surgissent les interdictions qui doivent nous garder à distance de la situation où nous serions tentés. Ainsi [...] les interdictions remplacent les actes obsédants, tout comme une phobie a pour but d'épargner la nécessité d'une crise d'hystérie. (*Abrégé...*, p. 174.)

vont prenant toujours plus d'importance. Et c'est un triomphe insigne de la formation du symptôme lorsque celui-ci réussit à amalgamer la défense et la satisfaction, de sorte que l'interdiction originelle, qu'elle implique ou non une action intermédiaire de protection, prenne aussi le sens d'une satisfaction, ce qui arrive souvent par la voie d'associations très artificielles. Par là se révèle la tendance à la synthèse que nous avons déjà reconnue au moi. Dans les cas extrêmes, le malade en arrive à donner à la plupart des symptômes, outre leur signification originelle, un sens directement contraire. (*Inhibition...*, p. 34.)

b) La névrose obsessionnelle se manifeste en ce que les malades sont préoccupés par des idées auxquelles ils ne s'intéressent pas, éprouvent des impulsions qui leur paraissent tout à fait bizarres, et sont poussés à des actions dont l'exécution ne leur procure aucun plaisir, mais auxquelles ils ne peuvent pas échapper. Les idées (représentations obsédantes) peuvent être en elles-mêmes dépourvues de sens ou seulement indifférentes pour l'individu ; elles sont souvent tout à fait absurdes et déclenchent dans tous les cas une activité intellectuelle intense qui épuise le malade et à laquelle il se livre à son corps défendant. Il est obligé, contre sa volonté, de scruter et de spéculer, comme s'il s'agissait de ses affaires vitales les plus importantes. Les impulsions que le malade éprouve peuvent également paraître enfantines et absurdes, mais elles ont le plus souvent un contenu terrifiant, le malade se sentant incité à commettre des crimes graves, de sorte qu'il ne les repousse pas seulement comme lui étant étrangères, mais les fuit, effrayé, et se défend contre la tentation par toutes sortes d'interdictions, de renoncements et de limitations de sa liberté. Il est bon de dire que ces crimes et mauvaises actions ne reçoivent jamais même un commencement d'exécution ; la fuite et la prudence finissent toujours par en avoir raison. Les actions que le malade accomplit réellement, les actes dits obsédants, ne sont que des actions inoffensives, vraiment insignifiantes, le plus souvent des répétitions, des enjolivements cérémonieux des actes ordinaires de la vie courante, avec ce résultat que les démarches les plus nécessaires, telles que le fait de se coucher, de se laver, de faire sa toilette, d'aller se promener, deviennent des problèmes

pénibles, à peine solubles. Les représentations, impulsions et actions morbides ne sont pas mélangées en proportions égales dans chaque forme et chaque cas de névrose obsessionnelle : le plus souvent, c'est l'un ou l'autre de ces facteurs qui domine le tableau et donne son nom à la maladie, mais toutes les formes et tous les cas ont des traits communs qu'il est impossible de méconnaître. (*Introduction...*, p. 280.)

130. Role du refoulement dans les névroses obsessionnelles

Le fait primordial [...] consiste toujours dans le *refoulement d'une pulsion instinctive* (d'une composante de l'instinct sexuel), pulsion qui était contenue dans la constitution de la personne en jeu, qui put se manifester un certain temps dans sa vie infantile et devint ensuite la proie du refoulement. Une scrupulosité particulière, dirigée contre les objectifs de cet instinct est engendrée en même temps que le refoulement de cet instinct. Seulement, cette formation réactionnelle psychique ne se veut pas sûre d'elle-même, mais constamment menacée par l'instinct demeuré aux aguets dans l'inconscient. L'influence de l'instinct refoulé est ressentie sous forme de tentation, et c'est au cours du processus du refoulement lui-même que naît l'angoisse, qui, en tant qu'angoisse expectante, s'empare du domaine de l'avenir. Le processus de refoulement qui conduit à la névrose obsessionnelle est à qualifier de refoulement incomplètement réussi, refoulement qui menace de faiblir de plus en plus. C'est en quoi il est comparable à un conflit qui ne saurait connaître de fin ; des efforts toujours renouvelés sont nécessaires afin de maintenir l'équilibre contre les poussées constantes de l'instinct. Les actes cérémoniels et obsédants naissent ainsi, d'une part, à titre de défense contre la tentation, d'autre part, à titre de protection contre un malheur attendu. Mais contre la tentation, les actes de protection semblent bientôt ne pas suffire ; alors surgissent les interdictions qui doivent nous garder à distance de la situation où nous serions tentés. Ainsi [...] les interdictions remplacent les actes obsédants, tout comme une phobie a pour but d'épargner la nécessité d'une crise d'hystérie. (*Abrégé...*, p. 174.)

131. Thérapeutique des névroses obsessionnelles

Les obsessions paraissent soit immotivées, soit absurdes, tout comme la teneur de nos rêves nocturnes. La première tâche qu'elles nous imposent est de leur donner un sens et une place dans le psychisme de l'individu, afin de les rendre compréhensibles et même naturelles. On fait bien de ne jamais se laisser troubler, dans cette tâche de la traduction des obsessions, par leur apparence d'insolubilité ; les obsessions les plus fantasques et les plus étranges se laissent résoudre si on les approfondit dûment. On trouve la solution cherchée en confrontant les obsessions avec les événements de la vie du patient, c'est-à-dire en examinant à quelle époque apparaît pour la première fois une obsession donnée, et dans quelles conditions elle a coutume de réapparaître. Aussi la recherche de la solution est-elle proportionnellement plus facile lorsqu'il s'agit de trouver le sens d'obsessions qui, comme c'est le cas fréquemment, ne sont pas parvenues à une existence durable. On peut aisément se convaincre que, une fois trouvé le rapport existant entre l'obsession et les événements de la vie du malade, tous les problèmes énigmatiques et intéressants de cette formation pathologique deviennent facilement intelligibles : la signification de l'obsession, le mécanisme de sa formation et les forces instinctives psychiques qui lui correspondent et dont elle provient. (*Cinq psych.*, p. 220.)

132. La paranoia est un retour de la libido au stade narcissique

Le détachement de la libido ne saurait être en lui-même un facteur pathogène de la paranoïa, il faut qu'il présente en outre un caractère spécial permettant de différencier le « détachement paranoïaque » de la libido des autres modes du même processus. [...] Quel est le remploi que subit la libido détachée de l'objet et devenue libre ? Un être normal cherchera aussitôt un substitut à l'attachement qu'il a perdu ; jusqu'à ce qu'il ait réussi à en trouver un, la libido libre restera flottante en son psychisme où elle produira des états de tension et influera sur l'humeur. Dans l'hystérie, l'appoint de la libido devenue libre se transforme

en influx nerveux corporel ou en angoisse. Mais dans la paranoïa, un indice clinique nous fait voir à quel usage particulier est employée la libido, après avoir été retirée de l'objet. Il faut ici nous en souvenir : dans la plupart des cas de paranoïa, il y a un élément de délire des grandeurs, et le délire des grandeurs peut à lui tout seul constituer une paranoïa. Nous en conclurons que, dans la paranoïa, la libido, devenue libre, se fixe sur le moi, qu'elle est employée à l'amplification du moi. Ainsi, le stade du narcissisme qui nous est déjà connu comme étant l'un des stades de l'évolution de la libido, et dans lequel le moi du sujet était l'unique objet sexuel, est à nouveau atteint. C'est en vertu de ce témoignage fourni par la clinique que nous l'admettons : les paranoïaques possèdent une *fixation* au stade du narcissisme, nous pouvons dire que la somme de *régression* qui caractérise la paranoïa est mesurée par le chemin que la libido doit parcourir pour revenir de l'*homosexualité sublimée* au *narcissisme*. (*Cinq psych.*, p. 316.)

133. La paranoia se distingue de la démence précoce

Du point de vue de la théorie de la libido, on peut séparer [la paranoïa] de la démence précoce et par une autre localisation de la fixation prédisposante et par un autre mécanisme du retour du refoulé (formation des symptômes), bien que le refoulement proprement dit présente dans les deux cas ce même caractère essentiel et spécial : le détachement de la libido du monde extérieur et la régression vers le moi.

[...] Le fait que la libido se détourne du monde extérieur constitue un caractère particulièrement net de la démence précoce. De ce caractère, nous inférons que le refoulement s'est effectué par détachement de la libido. La phase d'agitation hallucinatoire nous apparaît ici encore comme constituant un combat entre le refoulement et une tentative de guérison qui cherche à ramener la libido vers les objets. Jung, avec une extraordinaire acuité analytique, a reconnu, dans les « délires » et dans les stéréotypies motrices de ces malades, les résidus, auxquels ils se cramponnent convulsivement, des investissements objectaux d'autrefois. Mais cette tentative de guérison, que les observateurs prennent pour la maladie elle-même, ne se sert pas, comme le fait

la paranoïa, de la projection, mais du mécanisme hallucinatoire (hystérique). C'est là un des grands caractères différentiels de la démence précoce d'avec la paranoïa, caractère susceptible d'une élucidation génétique si l'on aborde le problème d'un autre côté. L'évolution terminale de la démence précoce, lorsque cette affection ne reste pas trop circonscrite, nous fournit le second caractère différentiel. Elle est en général moins favorable que celle de la paranoïa ; la victoire ne reste pas, comme dans cette dernière affection, à la reconstruction mais au refoulement. La régression ne se contente pas d'atteindre au stade du narcissisme (qui se manifeste par le délire des grandeurs), elle va jusqu'à l'abandon complet de l'amour objectal et au retour à l'autoérotisme infantile. La fixation prédisposante, par suite, se trouve plus loin en arrière que dans la paranoïa, et située quelque part au début de l'évolution primitive qui va de l'autoérotisme à l'amour de l'objet. En outre, il est peu vraisemblable que les pulsions homosexuelles que nous rencontrons si fréquemment, peut-être même invariablement, dans la paranoïa, jouent un rôle d'importance égale dans l'étiologie de la démence précoce, affection d'un caractère infiniment moins circonscrit. (*Cinq psych.*, pp. 319 et 320.)

134. Les symptomes névrotiques ont un sens : le « profit de la maladie » et le « refuge dans la maladie »

a) Le « sens » d'un symptôme peut être conçu et envisagé de deux manières : au point de vue de ses origines et au point de vue de son but, autrement dit, en considérant d'une part les impressions et les événements qui lui ont donné naissance, et d'autre part, l'intention à laquelle il sert. L'origine d'un symptôme se ramène [...] à des impressions venues de l'extérieur, qui ont été nécessairement conscientes à un moment donné, mais sont devenues ensuite inconscientes par suite de l'oubli dans lequel elles sont tombées. Le but du symptôme, sa tendance, est au contraire dans tous les cas un processus endopsychique qui a pu devenir conscient à un moment donné, mais qui peut tout aussi bien rester toujours enfoui dans l'inconscient. Peu importe donc que l'amnésie ait porté sur les origines, c'est-à-dire sur les événements sur lesquels le symptôme

s'appuie, comme c'est le cas dans l'hystérie. C'est le but, c'est la tendance du symptôme, but et tendance qui ont pu être inconscients dès le début, qui déterminent la dépendance du symptôme à l'égard de l'inconscient, et cela dans la névrose obsessionnelle non moins que dans l'hystérie. (*Introduction...*, p. 307.)

b) La psychanalyse a reconnu de bonne heure que tout symptôme névrotique n'existait qu'à la faveur d'un compromis. Il doit, de ce fait, satisfaire d'une façon quelconque aux exigences du *moi* en butte à ses tendances refoulées, présenter un avantage, offrir une possibilité d'utilisation efficace, faute de quoi il subirait le sort de l'impulsion primitive refoulée. L'expression « profit de la maladie » exprime assez bien cette situation ; on serait, en outre, autorisé à faire une distinction entre le profit pour ainsi dire primaire, dont le malade bénéficie lors de l'apparition du symptôme, et un profit secondaire, qui résulte de ce que le symptôme, s'il veut s'affirmer, est obligé de se combiner à d'autres intentions du moi, de prendre appui sur elles.

[...] La diminution de ce profit ou sa disparition, à la suite d'un changement réel, constitue un des mécanismes par lesquels le malade guérit de son symptôme. [...] (*Essais...*, p. 308.)

c) Les hommes tombent malades quand, par suite d'obstacles extérieurs ou d'une insuffisance d'adaptation, la satisfaction de leurs besoins érotiques leur est refusée dans la *réalité*. Nous voyons alors qu'ils se *réfugient dans la maladie*, afin de pouvoir, grâce à elle, obtenir les plaisirs que la vie leur refuse. [...] Les symptômes morbides sont une part de l'activité amoureuse de l'individu, ou même sa vie amoureuse entière ; et s'éloigner de la réalité, c'est la tendance capitale, mais aussi le risque capital de la maladie. Ajoutons que la résistance de nos malades à se guérir ne relève pas d'une cause simple, mais de plusieurs motifs. Ce n'est pas seulement le « moi » du malade qui se refuse énergiquement à abandonner des refoulements qui l'aident à se soustraire à ses dispositions originelles ; mais les instincts sexuels, eux aussi, ne tiennent nullement à renoncer à la satisfaction que leur procure le substitut fabriqué par la maladie, et tant qu'ils ignorent si la réalité leur fournira quelque chose de meilleur. (*Cinq leçons...*, p. 169.)

III. — LES PRODUCTIONS SPIRITUELLES INDIVIDUELLES

135. Variété de formes et unité de sens de l'esprit : l'épargne

a) *Tableau synoptique :*

I. — Condensation :
- *a)* Avec mots composites ;
- *b)* Avec modifications.

II. — Emploi du même matériel :
- *c)* Mots entiers et leurs composantes ;
- *d)* Interversion ;
- *e)* Modification légère ;
- *f)* Les mêmes mots dans leur *plein* sens ou *vidés* de leur sens.

III. — Double sens :
- *g)* Nom propre et nom d'objet ;
- *h)* Sens métaphorique et sens concret ;
- *i)* Double sens proprement dit (jeu de mots) ;
- *j)* Double sens avec allusion.

[Ces catégories] comportent un facteur commun très net et très simple. L'emploi du même matériel n'est qu'un cas particulier de la condensation ; le jeu de mots ne représente qu'une condensation *sans* substitution ; la condensation demeure donc la catégorie à laquelle sont subordonnées toutes les autres. Une tendance à la compression, ou mieux, à l'*épargne*, domine toutes ces techniques. (*Mot d'esprit...*, p. 47.)

b) Le plaisir de l'esprit nous semblait conditionné par l'*épargne de la dépense nécessitée par l'inhibition* ; celui du comique, par l'*épargne de la dépense nécessitée par la représentation* (ou par l'investissement) ; celui de l'humour, par l'*épargne de la dépense nécessitée par le sentiment*. Dans ces trois modes de fonctionnement de notre appareil psychique, le plaisir découle d'une épargne ; tous trois s'accordent sur ce point : ils représentent des méthodes permettant de regagner, par le jeu de notre activité psychique, un plaisir qu'en réalité le développement seul de cette même activité nous avait fait perdre. Car cette euphorie, à laquelle nous nous efforçons par là d'atteindre, n'est autre que l'humeur d'un âge où notre activité psychique s'exerçait à peu de frais, l'humeur de notre enfance, temps auquel nous ignorions le comique, étions incapables d'esprit et n'avions que faire de l'humour pour goûter la joie de vivre. (*Ibid.*, p. 275.)

136. L'humour est une réaction de défense

On peut acquérir quelque lumière sur le déplacement humoristique en le considérant sous l'angle d'un processus de défense. Les processus de défense sont les équivalents psychiques des réflexes de fuite et sont destinés à empêcher l'éclosion du déplaisir qui dérive de sources internes ; à cet effet, ils agissent comme régulateurs automatiques des opérations psychiques ; il est vrai qu'en fin de compte, cette régulation se révèle comme nocive, et c'est pourquoi il lui faut être subordonnée au contrôle du penser conscient. J'ai démontré qu'un certain type de cette réaction de défense, le refoulement avorté, est l'agent des psychonévroses. Or, l'humour peut être considéré comme la manifestation la plus élevée de ces réactions de défense. Il dédaigne de soustraire à l'attention consciente, comme le fait le refoulement, le contenu de la représentation lié à l'affect pénible, et il triomphe ainsi de l'automatisme de défense ; pour ce faire, il trouve moyen de soustraire au déplaisir son énergie déjà prête à se déclencher et de transformer cette énergie en plaisir par la voie de la décharge. On peut même penser que là encore ce sont les rapports avec l'infantile qui lui fournissent les moyens de s'acquitter de cette tâche. Seule notre enfance connut des affects, alors fort pénibles, dont, adultes, nous souririons aujourd'hui, tout comme l'adulte, en tant qu'humoriste, rit de ses affects pénibles de l'heure présente. L'élévation de son moi, dont témoigne le déplacement humoristique, et qui d'ailleurs pourrait se formuler comme suit : « Je suis trop grand pour que ces événements me touchent de façon pénible », cette élévation, dis-je, l'adulte pourrait bien la tirer de la comparaison entre son moi actuel et son moi infantile. Cette opi-

nion se trouve, dans une certaine mesure, corroborée par le rôle dévolu à l'infantile dans les processus névropathiques du refoulement. (*Ibid.*, p. 272.)

137. Différences entre l'esprit et le rêve

La différence la plus importante réside dans leurs rapports sociaux respectifs. Le rêve est un produit psychique parfaitement asocial ; il n'a rien à communiquer à autrui ; né dans le for intérieur d'une personne à titre de compromis entre les forces psychiques aux prises, il reste incompréhensible à cette personne elle-même et manque par conséquent totalement d'intérêt pour autrui. Loin d'attacher du prix à sa compréhensibilité, il doit même se garder d'être compris, sous peine de se détruire ; il est conditionné par le déguisement. Il peut donc, à son gré, user du mécanisme qui domine les processus cogitatifs inconscients et il va dans ce sens jusqu'à user des déformations les plus radicales. L'esprit, au contraire, est la plus sociale des activités psychiques visant à un bénéfice de plaisir. Il nécessite le plus souvent l'intervention de trois personnes et ne complète son cycle que grâce à la participation d'un tiers au processus psychique qu'il a déclenché. Il doit donc satisfaire à la condition d'être compréhensible, il ne doit utiliser la déformation, qui peut se réaliser dans l'inconscient grâce à la condensation et au déplacement, que dans la mesure où la compréhension du tiers peut en corriger les effets. Au reste, rêve et esprit sont issus l'un et l'autre de sphères entièrement différentes de notre vie psychique, et occupent dans le système psychologique des régions fort distantes. Malgré ses travestissements, le rêve demeure toujours un désir ; l'esprit est un développement du jeu. En dépit de toute sa non-valeur dans la vie pratique, le rêve reste lié aux intérêts primordiaux de notre existence ; il cherche à satisfaire nos besoins par le détour régressif de l'hallucination ; il doit son admission à la vie psychique au seul besoin qui subsiste à l'état nocturne : le besoin de dormir. L'esprit, par contre, cherche à réaliser un petit bénéfice de plaisir par l'activité simple et désintéressée de notre appareil psychique ; plus tard, il s'efforce de saisir au vol un bénéfice accessoire au cours de l'activité elle-même du dit appareil, et il acquiert ainsi, *secondairement*, des fonctions assez importantes, orientées vers le monde extérieur. Le rêve sert surtout à épargner le déplaisir, l'esprit, à acquérir le plaisir. Or, c'est autour de ces deux centres que gravitent toutes nos activités psychiques. (*Ibid.*, pp. 208 et 209.)

138. Le complexe d'Œdipe dans la tragédie

a) Une série d'incitations me vint du complexe d'Œdipe, dont je reconnus peu à peu l'ubiquité. Le choix, voire la création du thème sinistre, avait toujours semblé énigmatique, de même son action bouleversante sur les spectateurs du drame antique qui en est tiré, ainsi que l'essence de la tragédie du destin en général : tout ceci s'expliquait en comprenant qu'une loi de la vie psychique avait été ici saisie dans sa pleine importance affective. La fatalité et l'oracle n'étaient que les matérialisations de la nécessité interne ; le fait que le héros péchait sans le savoir et contre son intention constituait la juste expression de la nature *inconsciente* de ses aspirations criminelles. De la compréhension de cette tragédie du destin, il ne restait qu'un pas à faire jusqu'à l'intelligence de la tragédie de caractère qu'est *Hamlet*, admirée depuis trois cents ans sans qu'on puisse en indiquer le sens ou comprendre les mobiles du poète. Il est donc remarquable que ce névrosé créé par le poète échoue sur le complexe d'Œdipe, comme ses innombrables confrères du monde réel, car Hamlet est mis en face du devoir de venger sur un autre les deux actes qui constituent l'essence de l'aspiration œdipienne, sur quoi son propre et obscur sentiment de culpabilité vient paralyser son bras. *Hamlet* a été écrit par Shakespeare bientôt après la mort de son père... (*Ma vie...*, p. 100.)

139. La tragédie grecque et le « meurtre du père »

Il existe dans l'art grec une situation qui présente des ressemblances frappantes en même temps que de profondes différences avec la scène du repas totémique. [...] Nous voulons parler de la situation qu'on trouve dans la plus ancienne forme de la tragédie grecque. Une foule de personnes portant toutes le même nom et pareillement vêtues se tient autour d'un seul et même homme, chacune dépendant de ses paroles et de ses gestes : c'est le chœur rangé

autour de celui qui, primitivement, était le seul à représenter le héros. Un deuxième, puis un troisième acteur ont été introduits plus tard dans la tragédie, pour servir de partenaire au héros principal ou pour représenter tel ou tel de ses traits caractéristiques. Mais le caractère même du héros et ses rapports avec le chœur restèrent inchangés. Le héros de la tragédie devait souffrir ; et tel est encore aujourd'hui le principal caractère d'une tragédie. Il était chargé de ce qu'on appelle « la faute tragique », dont on ne peut pas toujours saisir les raisons ; le plus souvent, cette faute n'a rien de commun avec ce que nous considérons comme une faute dans la vie courante. Elle consistait le plus souvent en une rébellion contre une autorité divine ou humaine, et le chœur accompagnait, assistait le héros de ses sentiments sympathiques, cherchait à le retenir, à le mettre en garde, à le modérer et le plaignait lorsque, son entreprise audacieuse réalisée, il subissait le châtiment mérité.

Mais pourquoi le héros de la tragédie doit-il souffrir, et que signifie sa « faute tragique » ? Nous allons trancher la discussion par une rapide réponse. Il doit souffrir parce qu'il est le père primitif, le héros de la grande tragédie primitive. [...] Quant à la faute tragique, c'est celle dont il doit se charger, pour en délivrer le chœur. Les événements qui se déroulent sur la scène représentent une déformation, qu'on pourrait dire hypocrite et raffinée, de véritables événements historiques. Dans toute la réalité antique, ce furent précisément les membres du chœur qui furent la cause des souffrances du héros. Ici, au contraire, ils s'épuisent en lamentations et en manifestations de sympathie, comme si le héros lui-même était cause de ses propres souffrances. Le crime qu'on lui impute, l'insolence et la révolte contre une grande autorité, est précisément celui-là même qui, en réalité, pèse sur les membres du chœur, sur la bande des frères. Et c'est ainsi encore, qu'à l'encontre de sa volonté, le héros tragique est promu rédempteur du chœur. (*Totem...*, pp. 213 et 214.)

140. L'art, substitut de la satisfaction instinctuelle

Le royaume de l'imagination est une « réserve », organisée lors du passage douloureusement ressenti du principe du

plaisir au principe de réalité, afin de permettre un substitut à la satisfaction instinctive à laquelle il faut renoncer dans la vie réelle. L'artiste, comme le névropathe, s'est retiré loin de la réalité insatisfaisante dans ce monde imaginaire, mais à l'inverse du névropathe, il s'entend à trouver le chemin du retour et à reprendre pied dans la réalité. Ses créations, les œuvres d'art, sont des satisfactions imaginatives de désirs inconscients, tout comme les rêves, avec lesquels elles ont d'ailleurs en commun le caractère d'être un compromis, car elles aussi doivent éviter le conflit à découvert avec les puissances de refoulement. Mais à l'inverse des productions asociales narcissiques du rêve, elles peuvent compter sur la sympathie des autres hommes, étant capables d'éveiller et de satisfaire chez eux les mêmes inconscientes aspirations de désir. De plus, elles se servent, comme « prime de séduction », du plaisir attaché à la perception de la beauté de la forme. Ce que la psychanalyse peut faire, c'est — d'après les rapports réciproques des impressions vitales, des vicissitudes fortuites et des œuvres de l'artiste — reconstruire sa constitution et les aspirations instinctives en lui agissantes, c'est-à-dire ce qu'il présente d'éternellement humain. (*Ma vie...*, p. 101.)

141. Les limites de l'explication psychanalytique dans l'art

La recherche psychanalytique dispose comme matériel des données biographiques suivantes : d'une part, hasard des événements et influence du milieu ; de l'autre, réactions connues d'un individu donné. S'appuyant sur sa connaissance des mécanismes psychiques, elle cherche à fonder dynamiquement la personnalité de l'individu d'après ses réactions, à dévoiler aussi bien ses forces psychiques primitives que leurs transformations et développements ultérieurs. Cela lui réussit-il, alors l'attitude, dans la vie, d'une personnalité donnée s'explique par le concours de la constitution et du destin, des forces internes et des puissances externes. Et lorsqu'une telle tentative [...] ne donne pas de résultats certains, la faute n'en est pas à la méthode de la psychanalyse, à ses défauts, à ses insuffisances, mais à l'incertitude et aux lacunes des documents que nous possédons sur cette person-

nalité. Seul est alors responsable de l'insuccès, l'auteur qui a voulu contraindre la psychanalyse à émettre un jugement sur des pièces aussi insuffisantes.

Mais même en possession de la plus ample documentation historique et du maniement certain de tous les mécanismes psychiques, l'investigation psychanalytique, en deux points importants, resterait impuissante à rendre compte de la nécessité qui commanda à un être de devenir ce qu'il fut et de ne devenir rien d'autre. Nous avons dû admettre que, chez Léonard de Vinci, le hasard de sa naissance illégitime et l'excessive tendresse de sa mère exercèrent l'influence la plus décisive sur la formation de son caractère et sur sa destinée, le refoulement survenu après cette phase d'enfance ayant conditionné et la sublimation de la libido en soif de savoir et l'inactivité sexuelle de toute sa vie. Mais ce refoulement, après les premières satisfactions érotiques de l'enfance, aurait pu ne pas avoir lieu ; il n'aurait peut-être pas eu lieu chez un autre individu ou eût pu avoir bien moins d'amplitude. Il nous faut reconnaître ici une marge de liberté que la psychanalyse reste impuissante à réduire. De même, le résultat de cette poussée de refoulement ne peut être considéré comme le seul possible. Une autre personne n'aurait sans doute pas réussi à soustraire la plus grande partie de sa libido au refoulement, par la sublimation en soif de savoir. Soumise aux mêmes influences que Léonard, elle aurait subi soit un durable préjudice du travail de la pensée, soit une prédisposition indomptable à la névrose obsessionnelle. La psychanalyse reste donc impuissante à expliquer ces deux particularités de Léonard : sa tendance extrême au refoulement des instincts et son extraordinaire capacité à la sublimation des instincts primitifs.

Les instincts et leurs métamorphoses sont la chose ultime que la psychanalyse puisse connaître. A partir de cette frontière, elle doit céder le terrain à l'investigation biologique. La tendance au refoulement et la capacité de sublimation doivent être rapportées aux bases organiques du caractère, bases sur lesquelles s'élève ensuite l'édifice psychique. Le don artistique et la capacité de travail étant intimement liés à la sublimation, nous devons avouer que l'essence de la fonction artistique nous reste aussi, psychanalytiquement, inaccessible. (*L. de Vinci...*, pp. 209 à 212.)

IV. — APPLICATION DE LA PSYCHANALYSE AUX PRODUCTIONS COLLECTIVES

« Chaque individu est virtuellement un ennemi de la civilisation. »

(*Av. illus.*, p. 13.)

142. Le sentiment de culpabilité est un problème capital du développement de la civilisation

Nous connaissons [...] deux origines au sentiment de culpabilité : l'une est l'angoisse devant l'autorité, l'autre, postérieure, est l'angoisse devant le surmoi. La première contraint l'homme à renoncer à satisfaire ses pulsions. La seconde, étant donné l'impossibilité de cacher au surmoi la persistance des désirs défendus, pousse en outre le sujet à se punir. [...] La sévérité du moi, c'est-à-dire les ordres de la conscience [...] prolonge tout simplement la sévérité de l'autorité extérieure qu'elle a relevée de ses fonctions et remplacée en partie. Nous discernons maintenant le rapport existant entre le « renoncement aux pulsions » et le sentiment de culpabilité. A l'origine, le renoncement est bien la conséquence de l'angoisse inspirée par l'autorité externe ; on renonce à des satisfactions pour ne pas perdre son amour. Ceci une fois accompli, on est pour ainsi dire quitte envers elle ; il ne devrait alors subsister aucun sentiment de culpabilité. Mais il en va autrement de l'angoisse devant le surmoi. Dans ce cas, le renoncement n'apporte pas un secours suffisant, car le désir persiste, et ne peut être dissimulé au surmoi. Un sentiment de faute réussira par conséquent à naître en dépit du renoncement accompli ; et ceci constitue un grave inconvénient économique de l'entrée en jeu du surmoi, ou, comme on peut le dire aussi, du mode de formation de la conscience morale. Dès lors, le renoncement aux pulsions n'exerce plus aucune action pleinement libératrice, l'abstinence n'est plus récompensée par l'assurance de conserver l'amour, et l'on a échangé un malheur extérieur

menaçant — perte de l'amour de l'autorité extérieure et punition de sa part — contre un malheur intérieur continuel, à savoir cet état de tension propre au sentiment de culpabilité. (*Malaise...*, p. 62.)

143. Le sentiment de culpabilité et le surmoi sont la sévérité de la conscience morale

a) Le surmoi est une instance découverte par nous, la conscience une fonction que nous lui attribuons parmi d'autres, et qui consiste à surveiller et à juger les actes et intentions du moi et à exercer une activité de censure. Le sentiment de culpabilité (la dureté du surmoi) est donc la même chose que la sévérité de la conscience morale ; il est la perception, impartie au moi, de la surveillance dont ce dernier est ainsi l'objet. Il mesure le degré de tension entre les tendances du moi et les exigences du surmoi ; quant à cette angoisse devant cette instance critique, qui est à la base de toute cette relation et qui engendre le besoin de punition, c'est une manifestation d'une pulsion du moi devenue masochiste sous l'influence du surmoi sadique ; autrement dit, le premier utilise une partie de sa propre pulsion de destruction intérieure aux fins d'une fixation érotique au surmoi. On ne devrait pas parler de conscience morale avant d'avoir constaté un surmoi ; en ce qui concerne le sentiment de culpabilité, il faut admettre qu'il existe avant le surmoi, donc aussi avant la conscience morale. Il est alors l'expression immédiate de la peur devant l'autorité extérieure, la reconnaissance de la tension entre le moi et cette dernière, le dérivé immédiat du conflit surgissant entre le besoin de l'amour de cette autorité et l'urgence des satisfactions instinctuelles dont l'inhibition engendre l'agressivité. La superposition de ces deux plans du sentiment de culpabilité — issu de la peur de l'autorité extérieure et de l'autorité intérieure — nous a rendu difficile la compréhension de nombreuses relations de la conscience. L'expression de « remords » désigne dans son ensemble la réaction du moi dans un cas donné de sentiment de culpabilité ; il inclut tout le cortège des sensations presque intactes de l'angoisse, son ressort caché, à l'œuvre derrière lui. Il est lui-même une punition et peut comporter un besoin de punition ; par conséquent, il peut être lui aussi plus ancien que la conscience morale. (*Malaise...*, pp. 70 et 71.)

b) [...] *et la source de toutes les productions spirituelles collectives.* — Il est facile de montrer que le *moi idéal* satisfait à toutes les conditions auxquelles doit satisfaire l'essence supérieure de l'homme. En tant que formation substitutive de la passion pour le père, il contient le germe d'où sont nées toutes les religions. En mesurant la distance qui sépare son moi du moi idéal, l'homme éprouve ce sentiment d'humilité religieuse qui fait partie intégrante de toute foi ardente et passionnée. Au cours du développement ultérieur, le rôle du père avait été assumé par des maîtres et des autorités dont les commandements et prohibitions ont gardé toute leur force dans le moi idéal et exercent, sous la forme de scrupules de conscience, le rôle de censure morale. La distance qui existe entre les exigences de la conscience morale et les manifestations du moi fait naître le sentiment de culpabilité. Les sentiments sociaux reposent sur des identifications avec d'autres membres de la collectivité ayant le même idéal du moi.

La religion, la morale, le sentiment social, ces trois éléments fondamentaux de l'essence la plus élevée de l'homme (nous laissons ici de côté la science et l'art) ne formaient au début qu'un tout indivisible. D'après [notre] hypothèse [...] ces trois éléments ont été acquis, au cours de l'évolution phylogénétique, à la faveur du complexe paternel : la religion et les restrictions morales à la suite de la victoire remportée sur le complexe d'Œdipe ; les sentiments sociaux, en présence de la nécessité de surmonter les restes de la rivalité qui existait entre les membres de la jeune génération. (*Essais...*, p. 204.)

144. La conscience morale n'est que la perception interne de la répudiation de certains désirs

La conscience morale, c'est la perception interne de la répudiation de certains désirs que nous éprouvons, étant bien entendu que cette répudiation n'a pas besoin d'invoquer des raisons quelconques, qu'elle est sûre d'elle-même. Ce caractère ressort avec plus de netteté encore dans la

conscience d'une faute, lors de la perception et de la condamnation intérieure d'actes que nous avons accomplis sous l'influence de certains désirs. Une motivation de cette condamnation semble superflue : quiconque possède une conscience morale doit trouver en lui-même la justification de cette condamnation, doit être poussé par une force intérieure à se reprocher et à reprocher aux autres certains actes commis. Mais c'est précisément ce qui caractérise l'attitude du sauvage à l'égard du tabou, qui est un commandement de sa conscience morale, et dont la transgression est suivie d'un épouvantable sentiment de culpabilité, aussi naturel qu'inconnu quant à ses origines. (*Totem...*, p. 97.)

145. La conscience morale est une conscience d'angoisse

La conscience morale présente une grande affinité avec l'angoisse ; on peut, sans hésiter, la décrire comme une « conscience d'angoisse ». Or, l'angoisse [...] a sa source dans l'inconscient ; la psychologie des névroses [montre] que lorsque des désirs ont subi un refoulement, leur libido se transforme en angoisse. Et, à ce propos, nous rappellerons que dans la conscience morale, il y a aussi quelque chose d'inconnu et d'inconscient, à savoir les raisons du refoulement, de la répudiation de certains désirs. Et c'est cet inconnu et cet inconscient qui déterminent le caractère angoissant de la conscience morale. (*Totem...*, p. 99.)

146. Les relations libidineuses forment le fond de l'ame collective

Toute hostilité disparaît, momentanément ou durablement, dans la foule. Tant que la formation collective se maintient, les individus se comportent comme s'ils étaient taillés sur le même patron, supportent toutes les particularités de leurs voisins, se considèrent comme leurs égaux et n'éprouvent pas pour eux la moindre aversion. Conformément à nos conceptions théoriques, une pareille restriction du narcissisme ne peut résulter que de l'action d'un seul facteur : de l'attachement libidineux à d'autres personnes. L'égoïsme ne trouve une limite que dans l'amour des autres, dans l'amour objectal. On nous demandera, à ce propos, si une simple association d'intérêts, sans intervention d'un élément libidineux quelconque, n'est pas de nature à déterminer une tolérance réciproque et le respect pour les autres. A cette question, il est facile de répondre qu'il ne peut s'agir dans ce cas d'une limitation permanente du narcissisme, car dans les associations de ce genre, la tolérance ne dure pas plus longtemps que l'avantage immédiat qu'on retire de la collaboration avec les autres. La valeur pratique de cette question est d'ailleurs moindre qu'on ne serait tenté de le croire, l'expérience ayant montré que, même dans les cas de simple collaboration, des relations libidineuses s'établissent régulièrement entre les camarades, et que ces relations survivent aux avantages purement pratiques que chacun retire de cette collaboration.

Nous retrouvons dans les relations sociales des hommes les faits que la recherche psychanalytique nous a permis d'observer au cours du développement de la libido individuelle. La libido se rattache à la satisfaction des grands besoins vitaux et choisit pour ses premiers objets les personnes dont l'intervention contribue à cette satisfaction. Et dans le développement de l'humanité, comme dans celui de l'individu, c'est l'amour qui s'est révélé le principal, sinon le seul facteur de la civilisation, en déterminant le passage de l'égoïsme à l'altruisme. Et cela est vrai aussi bien de l'amour sexuel pour la femme, avec toutes les nécessités qui en découlent de ménager ce qui lui est cher, que de l'amour désexualisé, homosexuel et sublimé pour d'autres hommes, qui naît du travail commun.

C'est ainsi que, si nous observons dans la foule des limitations de l'égoïsme narcissique qui ne se manifestent pas en dehors d'elle, nous devons y voir une preuve irréfutable qu'une formation collective est caractérisée avant tout et essentiellement par l'établissement de nouveaux liens affectifs entre les membres de cette formation.

La question qui se pose et s'impose ici est de savoir de quel genre sont ces nouveaux liens affectifs. Dans la théorie psychanalytique des névroses, nous nous sommes occupés jusqu'à présent, d'une façon à peu près exclusive, des tendances érotiques qui, dans leurs fixations à des objets, poursuivent encore des buts sexuels directs. Il est évident qu'en ce qui concerne la foule, il ne peut pas être question de buts sexuels. Nous nous trouvons ici en présence de

tendances érotiques qui, sans rien perdre de leur énergie, ont dévié de leurs buts primitifs. Or, même dans le cadre de la fixation sexuelle ordinaire à des objets, nous avons observé des phénomènes qui peuvent être interprétés comme une déviation de l'instinct de son but sexuel. Nous avons décrit ces phénomènes comme autant de degrés de l'état amoureux et nous avons vu qu'ils comportaient une certaine limitation du moi. Nous allons [...] examiner [...] ces phénomènes caractéristiques de l'état amoureux, dans l'espoir, qui me paraît fondé, d'en tirer des conclusions susceptibles d'être appliquées aux relations affectives entre les individus d'une foule. Nous voudrions savoir, en outre, si le mode de fixation à un objet, tel que nous l'observons dans la vie sexuelle, est le seul attachement affectif possible à une autre personne ou si nous devons encore tenir compte d'autres mécanismes du même genre. Or, la psychanalyse nous révèle précisément l'existence de ces autres mécanismes : ce sont les *identifications*. (*Essais...*, pp. 123 à 125.)

147. Relations entre l'individu et les collectivités : identification et substitution

Chaque individu fait partie de plusieurs collectivités, présente les identifications les plus variées, est orienté par ses attaches dans des directions multiples, et a construit son *idéal du moi* d'après les modèles les plus divers. Chaque individu participe ainsi de plusieurs âmes collectives. [...] Et c'est ainsi que dans ces foules bruyantes, éphémères, superposées [...], on observe le miracle de la disparition complète, quoique peut-être passagère, de toute particularité individuelle. [...] Ce miracle [...] est dû à ce que l'individu renonce à son idéal du moi en faveur de l'idéal collectif incarné par le chef. Ce miracle [...] n'est pas également grand dans tous les cas. Quelquefois, le divorce entre le *moi* et l'*idéal du moi* n'est pas complet, les deux peuvent continuer à coexister, le moi ayant conservé, en partie tout au moins, sa suffisance narcissique antérieure. Le choix du chef se trouve alors facilité dans une grande mesure. Il suffit qu'il possède les propriétés typiques de ces individus à un état de pureté et de netteté particulières, et qu'il leur en impose par sa force et par sa grande liberté en libido, pour être aussitôt désigné comme chef et revêtu d'une toute-puissance à laquelle il n'aurait peut-être jamais prétendu sans cela. Quant aux autres, c'est-à-dire à ceux dont l'idéal du moi ne trouverait pas dans le chef une incarnation complète, ils sont entraînés « suggestivement », c'est-à-dire à la faveur de l'identification.

On voit que la contribution que nous apportons à l'explication de la structure libidineuse d'une foule se réduit à la distinction entre le *moi* et l'*idéal du moi* et, consécutivement, à deux variétés d'attaches, l'une représentée par l'identification, l'autre par la substitution d'un objet libidineux extérieur à l'idéal du moi. (*Essais...*, p. 154.)

148. Les dogmes de la religion sont des illusions dérivées des désirs humains

Ces idées, qui professent d'être des dogmes, ne sont pas le résidu de l'expérience ou le résultat final de la réflexion : elles sont des illusions, la réalisation des désirs les plus anciens, les plus forts, les plus pressants de l'humanité ; le secret de leur force est la force de ces désirs. [...] L'impression terrifiante de la détresse infantile avait éveillé le besoin d'être protégé — protégé en étant aimé — besoin auquel le père a satisfait ; la reconnaissance du fait que cette détresse dure toute la vie a fait que l'homme s'est cramponné à un père, un père cette fois plus puissant. L'angoisse humaine en face des dangers de la vie s'apaise à la pensée du règne bienveillant de la Providence divine, l'institution d'un ordre moral de l'univers assure la réalisation des exigences de la justice, si souvent demeurées irréalisées dans les civilisations humaines, et la prolongation de l'existence terrestre par une vie future fournit les cadres de temps et de lieu où ces désirs se réaliseront. [...] C'est un formidable allègement pour l'âme individuelle que de voir les conflits de l'enfance émanés du complexe paternel — conflits jamais entièrement résolus — lui être pour ainsi dire enlevés et recevoir une solution acceptée de tous. (*Av. illus.*, p. 79.)

149. Le Dieu personnel n'est qu'un père transfiguré

La psychanalyse nous a appris à reconnaître le lien intime unissant le complexe paternel à la croyance en Dieu ; elle nous a montré que le dieu personnel n'est rien d'autre,

psychologiquement, qu'un père transfiguré ; elle nous fait voir tous les jours comment des jeunes gens perdent la foi au moment même où le prestige de l'autorité paternelle s'écroule pour eux. Ainsi, nous retrouvons dans le complexe parental la racine de l'exigence religieuse. Dieu juste et tout-puissant, la Nature bienveillante nous apparaissent comme des sublimations grandioses du père et de la mère, mieux, comme des rénovations et des reconstructions des premières perceptions de l'enfance. La religiosité est en rapport, biologiquement, avec le long dénuement et le continuel besoin d'assistance du petit enfant humain ; lorsque plus tard l'adulte reconnaît son abandon réel et sa faiblesse devant les grandes forces de la vie, il se retrouve dans une situation semblable à celle de son enfance et il cherche alors à démentir cette situation sans espoir en ressuscitant, par la voie de la régression, les puissances qui protégeaient son enfance. La protection que la religion offre aux croyants contre la névrose s'explique ainsi : elle les décharge du complexe parental, auquel est attaché le sentiment de culpabilité aussi bien de l'individu que de toute l'humanité, et elle le résout pour eux, tandis que l'incroyant reste seul en face de cette tâche. (*L. de Vinci...*, p. 177.)

150. La religion ne mène pas a coup sur au bonheur

La religion porte préjudice à ce jeu d'adaptation et de sélection en imposant uniformément à tous ses propres voies pour parvenir au bonheur et à l'immunité contre la souffrance. Sa technique consiste à rabaisser la valeur de la vie et à déformer de façon délirante l'image du monde réel, démarches qui ont pour postulat l'intimidation de l'intelligence. A ce prix, en fixant de force ses adeptes à un infantilisme psychique et en leur faisant partager un délire collectif, la religion réussit à épargner à quantité d'êtres humains une névrose individuelle, mais c'est à peu près tout. Il y a, nous l'avons dit, quantité de chemins pour conduire au bonheur, tel du moins qu'il est accessible aux hommes ; mais il n'en est point qui y mène à coup sûr. La religion elle-même peut ne pas tenir sa promesse. Quand le croyant se voit en définitive contraint d'invoquer « les voies insondables de Dieu », il avoue implicitement que, dans sa souffrance, il ne lui reste, en guise de dernières et uniques consolation et joie, qu'à se soumettre sans conditions. Et s'il est prêt à le faire, il aurait pu sans doute s'épargner ce détour. (*Malaise...*, p. 23.)

151. Les règles éthiques ne doivent pas être liées a la religion

Nous croyons [...] qu'il convient de négliger entièrement la part de vérité que peut contenir la religion. Celle-ci est un essai pour vaincre le monde physique au milieu duquel nous vivons, à l'aide du monde de désirs que des nécessités biologiques et psychologiques nous ont poussés à créer en nous-mêmes. Mais la religion échoue dans cette tentative. Les enseignements portent l'empreinte des époques auxquelles ils furent conçus : périodes d'enfance, d'ignorance de l'humanité. Les consolations qu'offre la religion ne méritent pas créance et l'expérience nous enseigne que le monde n'est pas une « nursery ». Si l'on tient à conférer aux règles éthiques la puissance que la religion voudrait leur donner, c'est d'une manière toute différente qu'il convient de les motiver ; ces règles, en effet, sont indispensables à la société humaine et il est dangereux d'en associer l'observance à la foi religieuse. La religion, quand on tente de déterminer sa place dans l'histoire de l'évolution humaine, n'apparaît pas comme une durable acquisition, mais comme le pendant de la névrose par laquelle l'homme doit inévitablement passer sur la voie qui le mène de l'enfance à la maturité. (*Nouv. conf.*, p. 229.)

152. La religion est la névrose obsessionnelle universelle de l'humanité

Aux époques d'ignorance et de faiblesse intellectuelle qu'elle a d'abord traversées, l'humanité ne pouvait réaliser les renoncements aux instincts indispensables à la vie en commun des hommes qu'en vertu de forces purement affectives. Et le résidu de ces démarches, analogues au refoulement, qui eurent lieu aux temps préhistoriques, subsiste longtemps en tant que partie intégrante de la civilisation. La religion serait la névrose obsessionnelle universelle de l'humanité ; comme celle de l'enfant, elle dérive

du complexe d'Œdipe, des rapports de l'enfant au père.

[...] Si, d'une part, la religion comporte des entraves d'ordre compulsionnel, telles que seule la névrose obsessionnelle de l'individu en présente, d'autre part, elle implique un système d'illusions créées par le désir, avec négation de la réalité, système tel qu'on le retrouve, à l'état isolé, seulement dans la psychose hallucinatoire, qui est un état de confusion mentale bienheureux.

[...] Le vrai croyant se trouve à un haut degré à l'abri du danger de certaines affections névrotiques ; l'acceptation de la névrose universelle le dispense de la tâche de se créer une névrose personnelle. (*Av. illus.*, pp. 117 et suiv.)

153. Les phénomènes religieux sont comparables aux symptomes névrotiques

Les phénomènes religieux sont comparables aux symptômes névrotiques individuels, symptômes qui nous sont bien connus en tant que répétitions d'événements importants, depuis longtemps oubliés, survenus au cours de l'histoire primitive de la famille humaine. C'est de cette origine, justement, que les phénomènes tirent leur caractère obsédant, et c'est à la part de vérité *historique* qu'ils contiennent qu'ils doivent leur action sur les hommes.

[...] Il convient de faire bien observer que tout élément resurgi du passé s'impose avec une force particulière, exerce sur les foules une énorme influence et devient, irrésistiblement, objet de foi. [...] Cet étrange caractère ne saurait être compris que par comparaison avec les délires de la psychose. [...] Il se [trouve], dans toute idée délirante, un fond de vérité oubliée qui, à son retour, a subi certaines déformations et est dès lors mal comprise. Le malade prend pour une vérité son idée délirante, et sa conviction compulsionnelle, morbide, s'étend bien au-delà de ce noyau de vérité pour embrasser aussi les erreurs qui enveloppent celui-ci. Le noyau de vérité en question, que nous appelons vérité historique, nous le retrouvons dans les dogmes des diverses religions. Ces derniers [...] présentent le caractère de symptômes névrotiques, mais échappent à la malédiction de l'isolement individuel en tant que phénomènes collectifs. (*Moïse...*, p. 90.)

154. Cérémonial névrotique et cérémonial religieux

Le cérémonial névrotique consiste en petits actes : actions surajoutées ou entravées ou bien rangements, lesquels, à l'occasion des actes de la vie quotidienne, sont exécutés toujours de la même manière ou bien d'une façon qui varie suivant des règles données. Ces activités nous font l'impression de simples « formalités » ; elles nous apparaissent comme totalement dénuées de sens. Elles n'apparaissent pas sous un autre jour au malade, et il est pourtant incapable de ne pas les accomplir, car tout écart du cérémonial est puni d'une insupportable angoisse, qui oblige après coup à refaire ce qui avait été omis. [...] Dans les cas légers, le cérémonial paraît être l'exagération d'un ordre habituel et justifié. Mais la conscience toute particulière avec laquelle il est exécuté et l'angoisse qui surgit s'il est omis donnent au cérémonial le caractère d'un « acte sacré ». [...] Il est aisé de voir où se trouve la ressemblance entre le cérémonial névrotique et les actes sacrés du rite religieux : dans la peur, engendrée par la conscience, en cas d'omission, dans le complet isolement de toutes les autres activités (défense d'être dérangé) et dans le caractère consciencieux et méticuleux de l'exécution. [...] La névrose obsessionnelle semble [...] la caricature mi-comique mi-lamentable d'une religion privée. Cependant, c'est justement cette différence la plus tranchée entre le cérémonial névrotique et le cérémonial religieux qui disparaît lorsque, grâce à la technique d'investigation psychanalytique, on pénètre assez avant pour comprendre les actes obsédants. [...] On apprend à voir que les actes obsédants sont, sans exception, et dans tous leurs détails, pleins de sens, qu'ils sont au service d'intérêts importants de la personnalité, et qu'ils expriment et des événements à influence persistante et des pensées chargées d'affect de l'individu. (*Av. illus.*, pp. 159 et suiv.)

155. Totémisme et complexe d'Œdipe

Mon point de départ fut la frappante concordance des deux prescriptions de tabou du totémisme : ne pas tuer le totem, et ne se servir sexuellement d'aucune femme du même clan totem, avec les deux parties du complexe

d'Œdipe : ne pas se débarrasser du père, et ne pas prendre la mère pour femme. On était par là tenté d'assimiler l'animal totem au père ainsi que les primitifs le faisaient de façon expresse, en le vénérant comme l'ancêtre du clan. Deux faits vinrent alors, du côté de la psychanalyse, à mon aide : une heureuse observation [...] sur un enfant permettant de parler d'un *retour infantile du totémisme*, et l'analyse des précoces phobies d'animaux des enfants, qui montre si souvent que l'animal de la phobie est un substitut du père sur lequel la peur du père, fondée sur le complexe d'Œdipe, a été déplacée. Il ne manquait plus grand chose pour reconnaître le *meurtre du père* comme étant le noyau central du totémisme et le point de départ de l'édification des religions.

[Or] le « repas totémique » constitue une partie essentielle de la religion totémique. Une fois par an l'animal totem, d'ordinaire tenu pour sacré, est solennellement mis à mort, dévoré, puis pleuré, tout ceci avec la participation de tous les membres de la tribu. [...] Rapprochais-je de ceci la conjecture de *Darwin*, d'après laquelle les hommes auraient originairement vécu en hordes, dont chacune était sous la domination d'un mâle unique, fort, violent, jaloux, ainsi [...] s'édifiait pour moi [...] la vision d'une suite de faits telle que la suivante : le père de la horde primitive avait accaparé en despote absolu toutes les femmes, et tué ou chassé les fils, rivaux dangereux. Un jour, cependant, les fils s'associèrent, triomphèrent du père, le tuèrent et le dévorèrent en commun, lui qui avait été leur ennemi, mais aussi leur idéal. Après l'acte, ils furent hors d'état de recueillir la succession, l'un barrant pour cela le chemin à l'autre. Sous l'influence de l'insuccès et du remords, ils apprirent à se supporter réciproquement, s'unirent en un clan de frères, de par les prescriptions du totémisme, destinées à empêcher le renouvellement d'un acte semblable, et renoncèrent en bloc à la possession des femmes pour lesquelles ils avaient tué le père. Ils en étaient maintenant réduits à des femmes étrangères : de là l'origine de l'exogamie, si étroitement liée au totémisme. Le repas totémique était la fête commémorative de l'acte monstrueux duquel émanait le sentiment de culpabilité de l'humanité (péché originel) et avec lequel avaient commencé à la fois l'organisation sociale, la religion et les restrictions de la morale.

[...] Après qu'eût été abandonné, comme substitut du père, l'animal totem, le père primitif lui-même, redouté et haï, vénéré et envié, devint le modèle de Dieu. Le défi du fils et sa nostalgie du père luttèrent l'un contre l'autre en de toujours nouvelles formations de compromis, par lesquelles d'une part le meurtre du père devait être expié, d'autre part les bénéfices en devaient être confirmés. Cette conception de la religion jette une lumière particulièrement vive sur les fondements psychologiques du christianisme, dans lequel la cérémonie du repas totémique survit donc encore, fort peu défigurée, sous la forme de la *communion*. (*Ma vie...*, pp. 105 et suiv.)

156. Totémisme et christianisme

Dans la doctrine chrétienne, l'humanité avoue franchement sa culpabilité dans l'acte criminel originel, puisque c'est seulement dans le sacrifice de l'un de ses fils qu'elle a trouvé l'expiation la plus efficace. La réconciliation avec le père est d'autant plus solide qu'en même temps que s'accomplit ce sacrifice on proclame la renonciation à la femme qui a été la cause de la rébellion contre le père. Mais ici se manifeste, une fois de plus, la fatalité psychologique de l'ambivalence. Dans le même temps et par le même acte, le fils, qui offre au père l'expiation la plus grande qu'on puisse imaginer, réalise ses désirs à l'égard du père. Il devient lui-même dieu à côté du père ou, plus exactement, à la place du père. La religion du fils se substitue à la religion du père. Et pour marquer cette substitution, on ressuscite l'ancien repas totémique, autrement dit, on institue la communion, dans laquelle les frères réunis goûtent de la chair et du sang du fils, et non du père, afin de se sanctifier et de s'identifier à lui. C'est ainsi qu'en suivant à travers les époques successives, l'identité du repas totémique avec le sacrifice animal, avec le sacrifice humain théoanthropique et avec l'eucharistie chrétienne, on retrouve dans toutes ces solennités l'écho et le retentissement du crime qui pesait si lourdement sur les hommes et dont ils devaient pourtant être si fiers. Mais la communion chrétienne n'est, au fond, qu'une nouvelle suppression du père, une répétition de l'acte ayant besoin d'expiation. (*Totem...*, p. 212.)

157. Ressemblances entre tabou et névrose

a) La première ressemblance et la plus frappante entre les prohibitions obsessionnelles (chez les névropathes) et le tabou consiste en ce que ces prohibitions sont aussi peu motivées que le tabou et ont des origines aussi énigmatiques. Ces prohibitions ont surgi un jour, et depuis lors l'individu est obligé de subir leur contrainte, sous peine d'une angoisse irrésistible. Une menace extérieure de châtiment est superflue, car le sujet possède une certitude intérieure (conscience) que la violation de l'interdiction sera suivie d'un malheur intolérable.

[...] La prohibition principale, centrale de la névrose est, comme dans le tabou, celle du contact, d'où son nom de *délire du contact*. La prohibition ne se porte pas seulement sur l'attouchement direct du corps, mais s'étend à toutes les actions que nous définissons par l'expression figurée : se mettre en contact, venir au contact. Tout ce qui oriente les idées vers ce qui est prohibé, c'est-à-dire tout ce qui provoque un contact purement abstrait ou mental, est prohibé au même titre que le contact matériel lui-même. On retrouve la même extension du sens dans le tabou.

L'intention de quelques-unes de ces prohibitions est assez facilement intelligible ; d'autres, au contraire, paraissent incompréhensibles, stupides, absurdes. Nous donnons à ces prohibitions le nom de « cérémonial », et nous trouvons que les coutumes tabou présentent les mêmes variétés.

Les prohibitions obsessionnelles sont susceptibles de grands déplacements ; elles utilisent toutes les voies possibles pour s'étendre d'un objet à l'autre dans un ensemble donné et pour le rendre à son tour, selon l'expression d'une malade, « impossible ». [...] Les malades obsédés se comportent comme si les personnes et les choses « impossibles » étaient les sources d'une dangereuse contagion, prête à s'étendre, par contact, à tout ce qui se trouve dans le voisinage. Nous avons relevé dans le tabou mêmes caractères de contagiosité et de transmissibilité. Nous savons aussi que quiconque a violé un tabou en touchant un objet tabou devient lui-même tabou et personne ne doit entrer en contact avec lui.

[...] De même que les prohibitions tabou, les prohibitions obsessionnelles apportent dans la vie des malades d'énormes privations et restrictions ; mais certaines de ces prohibitions peuvent être levées grâce à l'accomplissement de certaines actions ayant, elles aussi, un caractère obsessionnel et qui sont incontestablement des actions de repentir, d'expiation, de préservation, de purification. Le plus usité de ces actes obsessionnels est l'ablution (ablution obsessionnelle). Il en est de même de certaines prohibitions tabou, qui peuvent, elles aussi, être remplacées, ou dont la violence peut être expiée par la « cérémonie » de la lustration. (*Totem...*, pp. 43 à 46.)

b) En soumettant [cette] situation [...] à l'analyse, comme s'il s'agissait du tableau symptomatique d'une névrose, nous arrêterons tout d'abord notre attention sur la surabondance de préoccupations craintives que nous trouvons au fond du cérémonial tabou. Un pareil excès de tendresse est un phénomène courant dans la névrose, surtout dans la névrose obsessionnelle. [...] Cet excès se produit toutes les fois qu'il existe, à côté de la tendresse prédominante, un sentiment d'hostilité inconscient, par conséquent toutes les fois que se trouve réalisé le cas typique de l'affectivité ambivalente. L'hostilité est alors étouffée par une exagération démesurée de la tendresse qui se manifeste sous forme d'angoisse et devient obsédante, sans quoi elle serait impuissante à s'acquitter de sa tâche qui consiste à maintenir refoulé le sentiment opposé. Il n'est pas de psychanalyste qui n'ait constaté avec quelle certitude la tendresse exagérément inquiète et passionnée, dans les conditions les plus invraisemblables, comme, par exemple, entre mère et enfant ou entre époux très unis, se laisse expliquer de cette manière. En ce qui concerne le traitement infligé aux personnes qui détiennent des privilèges [les seigneurs], nous pouvons de même admettre qu'à l'adoration dont elles sont l'objet, à leur divinisation s'oppose un sentiment puissamment hostile et que, par conséquent, se trouve également réalisée ici la situation d'ambivalence affective. La méfiance, qui apparaît comme le motif incontestable des tabous imposés aux rois serait, d'autre part, et plus directement, une manifestation de la même hostilité inconsciente.

[...] Un autre trait de l'attitude de l'homme primitif à l'égard du roi rappelle un processus qui, très fréquent dans

la névrose en général, est particulièrement accusé dans la manie dite de la persécution. Ce trait consiste à exagérer à l'excès l'importance d'une personne déterminée, à lui attribuer une puissance incroyablement illimitée, afin de pouvoir avec d'autant plus de droit et de raison lui attribuer la responsabilité de ce qui arrive au malade de pénible et de désagréable. Et à vrai dire, les sauvages ne procèdent pas autrement à l'égard de leur roi lorsque, lui ayant attribué le pouvoir de provoquer ou de faire cesser la pluie, de régler l'éclat du soleil, la direction du vent, etc., ils le renversent ou le tuent parce que la nature les a déçus dans leur attente d'une fructueuse chasse ou d'une bonne récolte. Le tableau que le paranoïaque reproduit dans sa manie de la persécution est celui des rapports entre l'enfant et le père. L'enfant attribue régulièrement une semblable toute-puissance au père, et l'on constate que la méfiance à l'égard du père est en rapport direct avec le degré de puissance qu'on lui a attribué. Lorsqu'un paranoïaque a reconnu son « persécuteur » dans une personne de son entourage, il l'a promue, de ce fait, au rang de père, c'est-à-dire qu'il l'a placée dans des conditions qui lui permettent de le rendre responsable de tous les malheurs imaginaires dont il est victime. Cette seconde analogie entre le sauvage et le névrosé nous montre à quel point l'attitude du sauvage à l'égard de son roi reflète l'attitude infantile du fils à l'égard du père. (*Totem...*, pp. 73 et suiv.)

c) Mais les arguments les plus forts en faveur de notre manière de voir, fondée sur une comparaison entre les prescriptions tabou et les symptômes des névroses nous sont fournis par le cérémonial tabou lui-même dont nous avons montré [...] le rôle important dans les fonctions royales. Le double sens de ce cérémonial nous apparaîtra comme certain, et son origine à partir de tendances ambivalentes sera pour nous au-dessus de toute contestation, si nous consentons seulement à admettre qu'il se propose dès le début de produire les effets par lesquels il se manifeste. Ce cérémonial ne sert pas seulement à distinguer les rois et à les élever au-dessus de tous les autres mortels : il transforme encore leur vie en enfer, en fait un fardeau insupportable, et leur impose une servitude bien plus onéreuse que celle de leurs sujets. Ce cérémonial nous apparaît donc

comme le pendant exact de l'action obsédante de la névrose où la tendance réprimée et la tendance réprimante obtiennent une satisfaction simultanée et commune. L'action obsédante est *apparemment* un acte de défense contre ce qui est interdit ; mais nous pouvons dire qu'elle n'est *en réalité* que la reproduction de ce qui est interdit. L'*apparence* se rapporte à la vie psychique consciente, la *réalité* à la vie inconsciente. C'est ainsi que le cérémonial tabou des rois est en apparence une expression du plus profond respect, et un moyen de procurer au roi la plus complète sécurité ; mais il est en réalité un châtiment pour cette élévation, une vengeance que les sujets tirent du roi pour les honneurs qu'ils lui accordent. (*Totem...*, p. 76.)

158. Ressemblances et différences entre les productions collectives et les névroses

D'une part, les névroses présentent des analogies profondes et frappantes avec les grandes productions sociales de l'art, de la religion et de la philosophie ; d'autre part, elles apparaissent comme des déformations de ces productions. On pourrait presque dire qu'une hystérie est une œuvre d'art déformée, qu'une névrose obsessionnelle est une religion déformée et une manie paranoïaque, un système philosophique déformé. Ces déformations s'expliquent, en dernière analyse, par le fait que les névroses sont des formations asociales, qu'elles cherchent à réaliser avec des moyens individuels ce que la société réalise par le travail collectif. En analysant les tendances qui sont à la base des névroses, on trouve que les tendances sexuelles y jouent un rôle décisif, tandis que les formations sociales [...] reposent sur des tendances nées d'une rencontre de facteurs égoïstes et de facteurs érotiques. Le besoin sexuel est impuissant à unir les hommes, comme le font les exigences de la conservation ; la satisfaction sexuelle est avant tout une affaire privée, individuelle.

Au point de vue génétique, la nature asociale de la névrose découle de sa tendance originelle à fuir la réalité qui n'offre pas de satisfactions, pour se réfugier dans un monde imaginaire, plein de promesses alléchantes. Dans ce monde réel que le névrosé fuit, règne la société humaine, avec toutes

d'atteindre le même degré d'évolution. Il se trouve, au cours de celle-ci, que certaines impulsions ou certains côtés de certaines impulsions se montrent incompatibles, quant à leurs fins et à leurs tendances, avec les autres, c'est-à-dire avec celles dont la réunion, la synthèse, doit former la personnalité complète, achevée. A la faveur du refoulement, ces tendances se trouvent éliminées de l'ensemble, ne sont pas admises à participer à la synthèse, sont maintenues à des niveaux inférieurs de l'évolution psychique, se voient tout d'abord refuser toute possibilité de satisfaction. Mais elles réussissent quelquefois, et c'est le plus souvent le cas des impulsions sexuelles refoulées, à obtenir malgré tout une satisfaction, soit directe, soit substitutive : il arrive alors que cette éventualité qui, dans d'autres circonstances, serait une source de plaisir, devienne pour l'organisme une source de déplaisir. A la suite de l'ancien conflit qui avait abouti au refoulement, le principe de plaisir cherche à s'affirmer de nouveau par des voies détournées, pendant que certaines impulsions s'efforcent précisément de le faire triompher à leur profit, en attirant vers elles la plus grande quantité de plaisir possible. Les détails du processus grâce auquel le refoulement transforme une possibilité de plaisir en une source de déplaisir ne sont pas encore bien compris ou ne se laissent pas encore décrire avec une clarté suffisante, mais il est certain que toute sensation de déplaisir, de nature névrotique, n'est au fond qu'un plaisir qui n'est pas éprouvé comme tel. (*Essais...*, p. 14.)

188. Le moi « raisonnable » se conforme au principe de réalité

Le premier obstacle auquel se heurte le principe de plaisir [...] est un obstacle pour ainsi dire normal et régulier. [...] Notre appareil psychique cherche tout naturellement, et en vertu de sa constitution même, à se conformer au principe de plaisir, mais [...] en présence de difficultés ayant leur source dans le monde extérieur, son affirmation pure et simple et en toutes circonstances se révèle comme impossible, comme dangereuse même pour la conservation de l'organisme. Sous l'influence de l'instinct de conservation du moi, le principe de plaisir s'efface et cède la place au

principe de réalité qui fait que, sans renoncer au but final que constitue le plaisir, nous consentons à en différer la réalisation, à ne pas profiter de certaines possibilités qui s'offrent à nous de hâter cette réalisation, à supporter même, en faveur du long détour que nous empruntons pour arriver au plaisir, un déplaisir momentané. Cependant, les impulsions sexuelles, plus difficilement éducables, continuent encore pendant longtemps à se conformer au principe de plaisir, et il arrive souvent que celui-ci, se manifestant de façon exclusive soit dans la vie sexuelle, soit dans le moi lui-même, finit par l'emporter totalement sur le principe de réalité, et cela pour le plus grand dommage de l'organisme tout entier. (*Essais...*, p. 14.)

transfert (cf. aussi méthode, thérapeutique, répétition), **60 à 66** ; — et hypnose, 64 ; — et répétition, 16, 60 *b*, 63, 64, **66**, 67 ; — et résistance, 40, 63, 64, 65 ; — et thérapeutique psychanalytique, 16, 18 *b*, 20, 22, 62.

traumatisme, 12, 38 *b*, **41 à 43**, 114 *a* ; — et défense, 41, 43 ; — et fixation, 43 ; — et névroses, 43, 114, 123, 128 *b* ; — et principe de plaisir, 41 ; — et répétition, 43 ; — et sexualité, 42.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

LISTE DES OUVRAGES UTILISÉS 1

PREMIÈRE PARTIE

QU'EST-CE QUE LA PSYCHANALYSE ?

INTRODUCTION. — Résistances à la psychanalyse 3

I. — Définition, but et présupposés de la psychanalyse 4

II. — Méthode et thérapeutique psychanalytique... 9

DEUXIÈME PARTIE

LES CONCEPTS FONDAMENTAUX

I. — Inconscient, refoulement et défense, résistance 19

II. — Traumatisme, fixation, régression, sublimation..... 34

III. — Projection, ambivalence, identification, complexes et complexe d'Œdipe 39

IV. — Transfert et répétition 45

TROISIÈME PARTIE

DOMAINES D'APPLICATION

	Pages
I. — L'individu normal et la vie quotidienne....	57
A) *Les actes manqués*	57
B) *Les rêves et leur interprétation*	65
II. — Les névroses et leur thérapeutique	95
III. — Les productions spirituelles individuelles ...	120
IV. — Application de la psychanalyse aux productions collectives	127

QUATRIÈME PARTIE

AU-DELA DE LA PSYCHANALYSE : LA MÉTAPSYCHOLOGIE

Introduction. — Définition de la métapsychologie..	147
I. — L'appareil psychique.....	148
II. — Les instincts ou pulsions.....	160
III. — La sexualité	166
IV. — Principe de plaisir et principe de réalité	172
Index	177

1963. — Imprimerie des Presses Universitaires de France — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 27 045 IMPRIMÉ EN FRANCE IMP. N° 17 571